



GENIUS LOCI

Vers la requalification de l'identité d'un lieu:

*marché public à Carleton-sur-mer*

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade M. Arch.

Marie-Eve Allard

École d'architecture, Université Laval, 2008

## CONTENU DE L'ESSAI

Cet essai (projet) porte sur la conception d'un marché public à Carleton-sur-Mer dans l'idée d'une intégration des caractères identitaires comme éléments générateurs d'une conception architecturale répondant au paysage qui l'entoure et aux valeurs locales. Ainsi, le défi consiste à doser les analogies en faveur d'une compréhension de l'ensemble des composantes d'un site et d'un paysage particuliers. D'après Norberg-Schulz (1971), un projet doit **traduire, par sa compréhension du lieu, le paysage en architecture**. Aussi, la démarche de recherche-création vise à concevoir un équipement public et culturel dont l'insertion dans le paysage villageois de Carleton-sur-mer traduit et met en valeur les caractères identitaires du lieu (*genius loci*) tout en proposant une interface spatiale et matérielle riche pour les échanges entre visiteurs et locaux, dans une perspective de durabilité économique.

## ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET MEMBRES DU JURY

**Geneviève Vachon**, professeur (directrice de recherche), École d'architecture, Université Laval

**André Potvin**, professeur, École d'architecture, Université Laval

**Philippe Barrière**, professeur, École d'architecture, Université Laval

**Stephan Langevin**, architecte,

**Marc-André Plasse**, professeur, École d'architecture, Université McGill

## AVANT-PROPOS

**Merci** à Pierre-Luc, sans qui je n'y serais jamais arrivée (L) (L);

**Merci** à ma famille, pour m'avoir aidée à devenir ce que je suis;

**Merci** à ma belle-famille, pour leur support constant et les petits plats cuisinés;

**Merci** à Geneviève, d'avoir accepté de me suivre dans cette aventure;

**Merci** à ma gang d'Onico, attachez votre tuque, la petite arrive;

**Merci** à mes amis de l'école, ce fut une très belle aventure;

Et à tous les autres que j'aurais pu oublier, **merci**.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Contenu de l'essai</b> .....	i
<b>Équipe d'encadrement et membres du jury</b> .....	ii
<b>Avant-propos</b> .....	ii
<b>Liste des figures</b> .....	iv
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1 – Problème et contexte d'intervention</b> .....	2
1.1 Contexte local .....	2
1.2 Site et projet.....	3
1.2.1 <i>Structure, polarités et éléments générateurs</i> .....	4
1.2.2 <i>Site de la plage</i> .....	7
1.2.3 <i>Programme architectural et paysager</i> .....	10
1.2.4 <i>Défi</i> .....	11
<b>Chapitre 2 – Cadre conceptuel</b> .....	13
2.1 Lecture du paysage ( <i>Genius Loci</i> ).....	13
2.1.1 <i>Entre le lieu et le paysage touristique</i> .....	14
2.2 Caractères identitaires .....	16
2.2.1 <i>Mémoire : images emblématiques au service des souvenirs collectifs</i> .....	19
2.2.2 <i>Orientation : l'espace comme générateur de lignes directrices</i> .....	21
2.2.3 <i>Identification : vers la réalisation de formes concrètes</i> .....	23
2.3 La démarche de création .....	24
2.3.1 <i>Du paysage au bâti : vers la requalification de l'identité d'un lieu</i> .....	24
<b>Chapitre 3 – Marché public à Carleton-sur-mer</b> .....	28
3.1 Échelle territoriale et urbaine .....	28
3.2 Échelle du littoral .....	31

3.2.1 Approche.....	31
3.2.2 Ouverture .....	31
3.2.3 Aboutissement .....	32
3.2.4 Ensemble séquentiel.....	32
3.3 Vers la conception d'un marché public.....	34
3.3.1 Influence des caractères identitaires dans le paysage .....	36
3.3.2 Commentaires du jury à la présentation finale du projet.....	37
<b>Conclusion.....</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe 1 .....</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 2 .....</b>	<b>45</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Panorama de Carleton-sur-mer de la pointe Tracadigash .....	2
Figure 2 : Photo satellite de Carleton en 2001 avec site d'intervention .....	4
Figure 3 : Disposition des trois pôles à l'échelle urbaine.....	4
Figure 4 : Hôtel Alfred en 1943 aujourd'hui transformé en résidence de personnes âgées .....	5
Figure 5 : Carte des différents circuits de la ville.....	6
Figure 6 : Panorama du site de la plage vers l'Est.....	7
Figure 7 : Sentier de découverte à l'échelle urbaine .....	9
Figure 8 : Amuseur public à Covent Garden, Londres .....	10
Figure 9 : Marchés publics (Seattle, Londres, San Francisco).....	10
Figure 10 : Quai des arts dans le paysage (Design : Les architectes FABG) .....	12
Figure 11 : Importance de la ligne d'horizon dans le paysage .....	16
Figure 12 : Cartes postales de Carleton-sur-mer .....	19
Figure 13 : Sommet comme point culminant du paysage .....	21
Figure 14 : Infini de l'horizon .....	22
Figure 15 : Modification du paysage au rythme des marées.....	22
Figure 16 : Éléments évocateurs de la matérialité de Carleton-sur-mer .....	23
Figure 17 : Bâti traditionnel pour les agrès de pêche.....	25
Figure 18 : Distribution des bâtiments de pêche sur la grève .....	26
Figure 19 : Points d'observation.....	26
Figure 20 : Maisons traditionnelles à Carleton-sur-mer .....	27
Figure 21 : Rapport bâti / parcelle favorisant les vues .....	27
Figure 22 : Rapport du bâti au sol .....	27
Figure 23 : Postes d'interprétation de l'arrière-pays sur le sentier de découverte.....	28
Figure 24 : Panorama de l'arrière-pays vers la mer .....	29
Figure 25 : Comparatif de photos satellite du site en 1964 et 2001 .....	29
Figure 26 : Schéma conceptuel du projet.....	30
Figure 27 : Approche (vers la baie).....	31
Figure 28 : Ouverture .....	32
Figure 29 : Aboutissement .....	32
Figure 30 : Plan d'ensemble, incluant l'esplanade et la plage .....	33
Figure 31 : Plans du marché public et du pavillon de service .....	34
Figure 32 : Schémas d'aménagement du marché public.....	35
Figure 33 : Perspective d'ambiance intérieure du marché public.....	35
Figure 34 : Réinterprétation des caractères identitaires à l'échelle architecturale .....	36
Figure 35 : Montagne comme arrière-scène vs. cadre sur l'horizon .....	37
Figure 36 : Élévation depuis la route 132.....	37
Figure 37 : Perspective d'ambiance de la place du marché.....	38

## INTRODUCTION

Carleton-sur-mer a été, au début du siècle, l'une des destinations balnéaires les plus populaires de la Gaspésie. L'héritage de cette époque s'y traduit actuellement par une offre d'hébergement plus importante que les municipalités voisines, ainsi que par la présence de villas d'été construites dans la première moitié du 20e siècle. L'industrie du tourisme constitue le second moteur de l'économie locale. Aujourd'hui, forte de sa population de 4 077 habitants, Carleton se définit d'abord et avant tout comme un centre régional de services. En effet, plus de 75 % de son bassin de travailleurs œuvrent dans le secteur tertiaire. La ville s'impose également comme une plaque tournante de l'enseignement dans la Baie-des-Chaleurs puisque celle-ci comporte une école secondaire, un CEGEP ainsi qu'un pavillon de l'Université du Québec à Rimouski.

Or, ces deux réalités semblent bien loin l'une de l'autre. Entourée de paysages grandioses caractérisés par l'omniprésence de l'axe mer et montagne, Carleton-sur-mer se cherche un second souffle qui permettra de mettre en valeur les richesses de son environnement. Ainsi, afin de stimuler l'économie locale, les dirigeants municipaux proposent depuis quelques années de développer une offre touristique unique et diversifiée, tel que l'ont fait les générations qui ont participé à l'essor de la villégiature balnéaire. Par contre, cet effort doit se faire en n'oubliant pas l'importance du résident dans la vie communautaire. De plus, la question de l'échelle d'insertion dans un paysage aussi vaste porte aussi à se questionner sur la façon de concevoir et diversifier l'architecture dans un milieu sensible.

Ainsi, comment créer une interface qui permettra à chacun d'y trouver son compte? Quels éléments de l'image de Carleton-sur-mer sont évocateurs pour une clientèle touristique et font que le résident se sent chez lui? Comment faire transcender l'identité d'un lieu à travers l'architecture? Cet essai (projet) propose d'aborder ces questions à travers la conception d'un marché et d'un parc publics insérés dans un lieu de mémoire et de convergence, entre mer et montagne, et dont les caractères identitaires sont révélés par l'architecture.

# CHAPITRE 1 – PROBLÈME ET CONTEXTE D’INTERVENTION

La démarche de recherche-cr ation s’appuie sur l’analyse des composantes historiques et morphologiques ayant fa onn  Carleton-sur-mer. Cette analyse vise   dresser un portrait sensible du milieu sur lequel fonder une approche de conception   l’ coute du g nie du lieu.

## 1.1 CONTEXTE LOCAL



Figure 1 : Panorama de Carleton-sur-mer de la pointe Tracadigash

L’histoire de Carleton n’est pas diff rente de celle de bien d’autres municipalit s qu b coises. Apr s une p riode florissante de vill giature baln aire qui stagne depuis la fin des ann es 1970, puis l’an antissement de la p che commerciale au saumon en 1971, la ville a plut t cherch    consolider une offre de services institutionnels pour sa population. Ce faisant, elle a quelque peu d laiss  ce qui lui permettait de se distinguer dans la r gion et qui a fait sa renomm e : le tourisme. Carleton s’est centr e sur ses habitants en ne comptant que sur sa notori t  pour attirer les visiteurs<sup>1</sup>. Or, ce march  a chang  dans les derni res d cennies. L’offre de destinations vacances se mondialise et  volue dans un contexte de comp titivit  intense.

Ainsi, afin de stimuler la demande touristique et relancer l’ conomie locale, les r sidents et officiers municipaux doivent travailler de concert afin d’offrir un lieu unique et des activit s diversifi es,   l’image de ce qu’ tait Carleton   l’apog e de l’ poque de la vill giature baln aire. Cela dit, l’id e d’attirer une plus grande client le touristique, telle qu’avanc e par la municipalit , ne fait pas n cessairement consensus au sein de la population, comme le d montrent les

---

<sup>1</sup> Ville de Carleton (1998).

commentaires émis lors des forums municipaux : « *le plan de développement global du tourisme doit tenir compte des autres secteurs de développement (...) Il y a un danger que le touriste-consommateur prenne toute la place (...) La création d'infrastructures sera en fonction seulement de la clientèle touristique au détriment de la population locale* »<sup>2</sup>. Plutôt inquiets d'avoir à miser tous leurs efforts sur la seule carte touristique, les habitants de Carleton font maintenant face à un dilemme qui touche aux racines mêmes de leur identité. Ainsi, comment arrimer les besoins de développement local avec ceux des touristes, souvent divergents, par le biais d'une architecture publique contemporaine qui fait également écho au caractère identitaire de Carleton-sur-mer?

## 1.2 SITE ET PROJET

Cet essai (projet) porte sur la conception d'un marché public à Carleton-sur-mer dans l'idée d'une intégration des caractères identitaires comme éléments générateurs de la conception architecturale d'un bâtiment répondant au paysage et reflétant les valeurs locales. Ce projet prend tout son sens lorsqu'on pense qu'un tel équipement public peut rassembler deux clientèles aux intérêts souvent divergents en un seul lieu d'échanges. Son emplacement dans le secteur le plus névralgique de la ville, à proximité de la plage municipale, est conséquent avec une consolidation des efforts d'aménagement urbain réalisés à Carleton-sur-mer dans les dernières années.

Puisque la démarche de réflexion et de création s'appuie sur une connaissance fine du lieu, les prochaines sections traiteront de la composition urbaine et de l'histoire de Carleton-sur-mer pour appuyer la pertinence du choix du site et pour expliquer le programme architectural et paysager du projet.

---

<sup>2</sup> Ville de Carleton (1998, 2003 et 2005).

## 1.2.1 STRUCTURE, POLARITÉS ET ÉLÉMENTS GÉNÉRATEURS

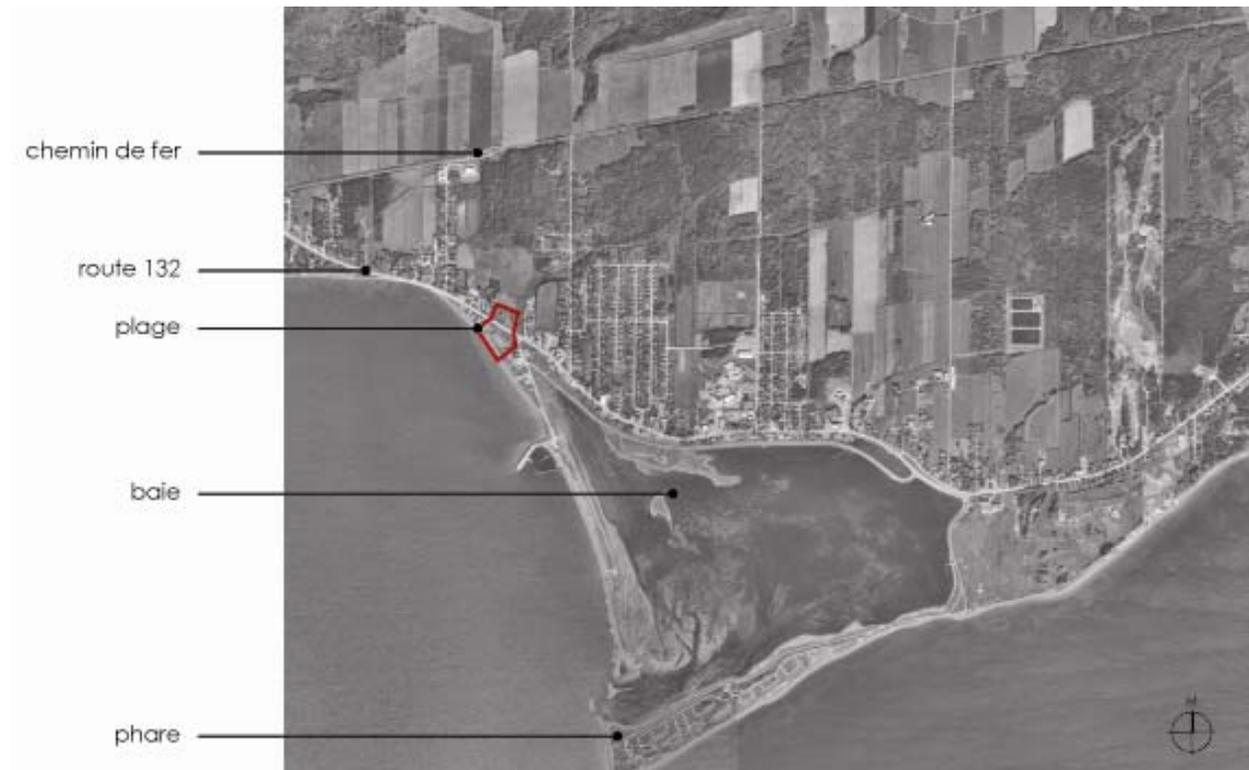


Figure 2 : Photo satellite de Carleton en 2001 avec site d'intervention

Carleton se compose de trois secteurs pouvant être qualifiés de noyaux villageois implantés le long d'un axe est-ouest (la route 132) parallèle à la mer. La chaîne de montagnes des Appalaches constitue une limite et une barrière infranchissable au nord de la ville, en opposition à la mer (figure 1). Chacun des noyaux, de par sa disposition à l'échelle urbaine, revêt une fonction complémentaire pour former l'ensemble de la municipalité actuelle (figure 2).

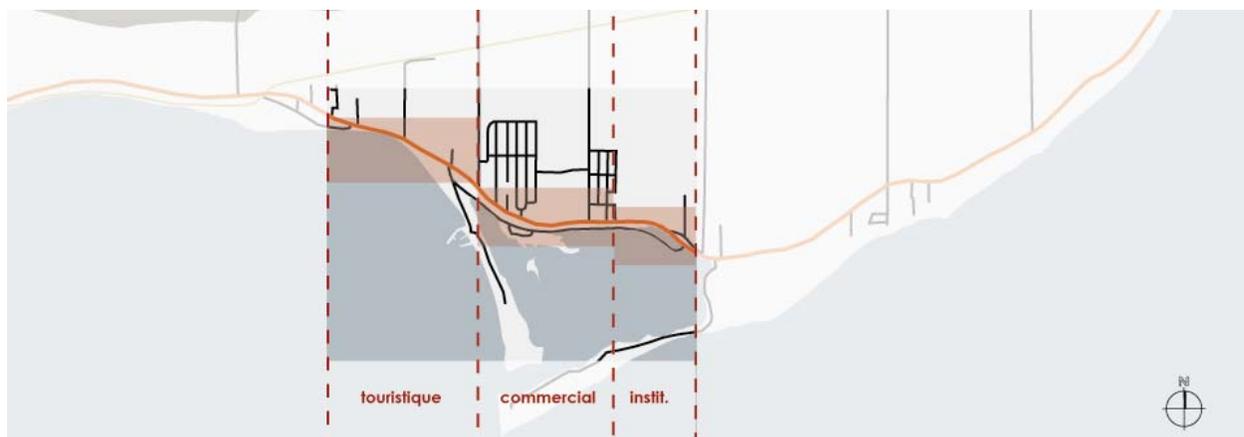


Figure 3 : Disposition des trois pôles à l'échelle urbaine

D'abord, à l'extrême Est, le **pôle institutionnel** rassemble, entre autres, l'église, l'ancien couvent ainsi que les écoles primaires et secondaires. Leur implantation, centrée sur l'église, découle du découpage des terres ancestrales le long du parcours-mère. Les quartiers résidentiels les plus anciens se retrouvent à proximité et la Ville y a consolidé l'offre de services institutionnels en implantant le centre civique, le centre communautaire ainsi que la maison des jeunes dans ce secteur.

Un peu plus à l'Ouest, le **pôle commercial** s'étend sur environ deux kilomètres. Consolidés progressivement le long du parcours-mère – aujourd'hui la route 132 – les commerces forment une mince bande de tissu peu dense et allongé. Cette particularité s'explique par la proximité de la falaise du côté sud de la route, ce qui constitue une limite au développement.

Par conséquent, les quartiers résidentiels actuellement en développement se trouvent au Nord de cette bande commerciale. En effet, cette particularité est propre à Carleton puisqu'une majorité des habitants ne recherchent pas la proximité immédiate de la baie où peu de terrains sont disponibles. La falaise agit comme une barrière naturelle au développement urbain. Les points d'accès à la baie sont donc limités et exploités par la municipalité comme lieux publics : plage, pointe Tracadièche, barachois (figure 2).

Enfin, le **pôle touristique** se situe à l'extrême Ouest de la ville. En effet, on y retrouve 4 des 5 hôtels et motels de Carleton dans un rayon d'un kilomètre (figure 4). S'étant implanté là où le parcours-mère passe le plus près de la baie et où la falaise ne fait pas obstruction à son accès, le district hôtelier bénéficie d'une vue et d'un dégagement appréciables. De plus, peu de maisons se trouvent à proximité hormis quelques-unes datant des années 1950 et de l'époque des villas de villégiature.



**Figure 4** : Hôtel Alfred en 1943 aujourd'hui transformé en résidence de personnes âgées

Cette structure particulière en trois secteurs relativement homogènes s'explique par une analyse du processus de transformation de la ville de 1765 à 2000 (voir annexe 1). La séparation, en 1927, des deux municipalités formant aujourd'hui Carleton-sur-mer est à l'origine de cette étendue des services sur un long territoire. En effet, ces deux entités bénéficiant de moteurs économiques différents (tourisme à l'ouest et industrie à l'est) et d'établissements résidentiels, le développement commercial s'est effectué entre les deux *centres-villes*. Or, le caractère étalé de ce vaste territoire demeure aujourd'hui l'un des aspects les plus difficiles à gérer pour une municipalité voulant redonner une nouvelle vigueur à son industrie touristique et une image forte à ses futurs équipements publics.

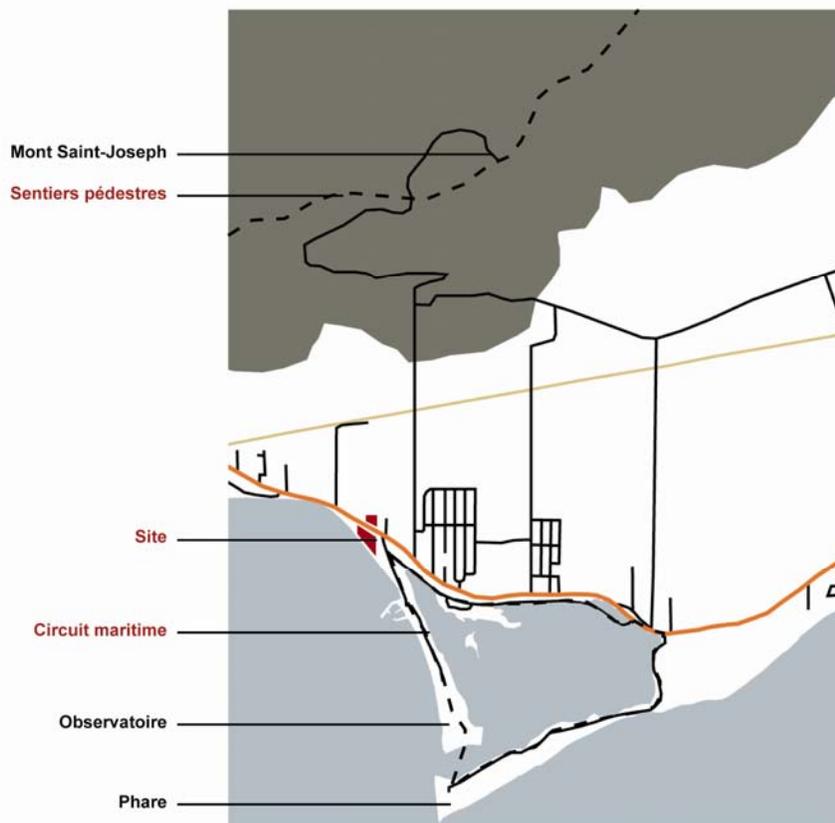


Figure 5 : Carte des différents circuits de la ville

Cela dit, depuis 1998, Carleton-sur-mer investit beaucoup de moyens dans la mise en valeur de son potentiel de développement. Aussi, la ville a initié plusieurs forums municipaux où les résidents étaient invités à venir s'exprimer sur les grandes orientations à privilégier par la Ville dans les années à venir. Ainsi, ces trois rencontres citoyennes (1998, 2003 et 2005) devenaient

le moyen de faire le point collectivement sur la perception des résidents envers les efforts déployés par la ville.

En effet, depuis l'établissement de ces forums municipaux, Carleton se fait pionnière en matière de consultation de ses citoyens et de rapidité d'actions. Dans cette optique, la Ville s'est dotée de deux outils d'aménagement qui misent sur la découverte touristique : les sentiers pédestres et le parcours maritime (figure 5). Ce dernier met en réseau l'ensemble des lieux patrimoniaux et des points d'observation du paysage à l'échelle de la ville dans l'optique où l'utilisateur peut parcourir ceux-ci à son rythme et par différents moyens de transport (à pied, en bicyclette, en voiture).

Malgré ces actions, l'étalement des services dilue grandement la concentration des activités à l'échelle municipale, de même que l'image du contexte/caractère villageois hérité. Les résidents dénotent maintenant le manque *d'un « pôle d'animation »*<sup>3</sup> centré sur un lieu de rassemblement culturel sans que *seule la culture ne soit le produit d'appel, mais plutôt un complément à la mer, à la table et à la nature*<sup>4</sup>. Ainsi, la revitalisation du site de la plage municipale revient fréquemment dans les discussions. Site névralgique puisqu'il constitue l'un des seuls points d'accès direct à la mer sur tout le territoire de la municipalité, cette dernière le désigne comme un important lieu de convergence.

### 1.2.2 SITE DE LA PLAGE

---



Figure 6 : Panorama du site de la plage vers l'Est

La morphologie naturelle du site de la plage – le lieu d'intervention – renforce l'importance de ce nœud au sein de la municipalité et s'avère stratégique pour résoudre certains problèmes liés à

---

<sup>3</sup> Ville de Carleton (2003).

<sup>4</sup> Ville de Carleton (2005).

l'étalement des services. Par sa configuration et par l'histoire de son occupation, le site présente un potentiel énorme, autant pour le résident que pour le touriste (figure 6). Se situant à la jonction des pôles commercial et touristique, une bande de terre triangulaire joint le parcours-mère au parcours d'implantation menant au quai.

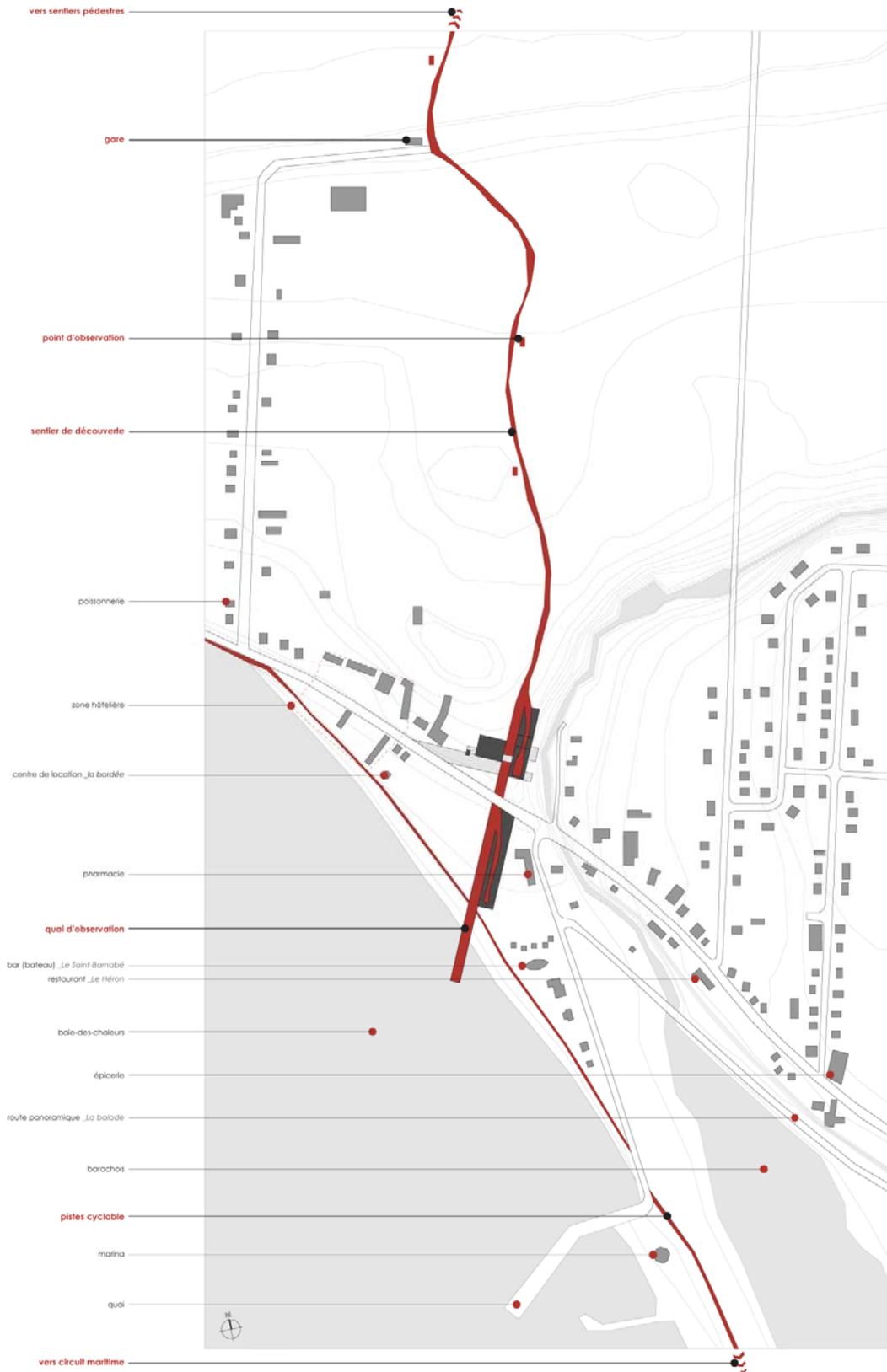
Historiquement, le site de la plage a joué un rôle important dans le développement de la ville. En effet, cet emplacement fut occupé par les tous premiers établissements à *Tracadieche*<sup>5</sup>. C'est à cet endroit que le premier négociant, Henry Mounier, s'établit dès 1766 afin « *d'y attirer des Habitants & y faire la pêche à la morue, au saumon, & autres poissons* »<sup>6</sup>. C'est aussi sur ce site que sont construits les premiers bâtiments de la coopérative de pêcheurs ainsi que quelques grands hôtels qui ont formé pendant plusieurs décennies une plaque tournante de la villégiature balnéaire. Ainsi ceinturé, le site a longtemps été l'endroit de baignade par excellence de toute la Baie.

Aujourd'hui, le site de la plage marque le lieu de confluence des divers parcours de découverte aménagés par la Ville, leur offrant ainsi un point de départ plus ou moins lisible actuellement. Arrimé au nouveau marché public, ce point de départ pourrait s'affirmer considérablement, tout en générant un troisième parcours de découverte de l'arrière-pays (Figure 7). Ce dernier joindrait les sentiers pédestres, plus au Nord, aux noyaux villageois, réduisant ainsi le besoin de recourir à l'auto pour accéder à la montagne, autre marqueur identitaire de Carleton. Cette intervention alimenterait donc le dialogue entre mer et montagne à l'échelle du paysage, tout en renforçant la plaque tournante des activités touristiques de Carleton, pour les résidents comme pour les touristes.

---

<sup>5</sup> Premier nom donné à la municipalité par les descendants acadiens en 1766.

<sup>6</sup> Boudreau (2001 : 38)



**Figure 7 : Sentier de découverte à l'échelle urbaine**

### 1.2.3 PROGRAMME ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

---

Bien que plusieurs besoins soulevés lors des forums municipaux aient été résolus par la proactivité de la municipalité, définir un programme qui répondrait à la fois à une clientèle locale et touristique sous-entend un équilibre fonctionnel difficile à atteindre. Les citoyens, au gré des forums, ont identifié des besoins très différents : centre d'interprétation du patrimoine de villégiature en milieu maritime, lieu de création pour artistes, scène extérieure permanente, mise en valeur du paysage et de la mer, etc. Il en ressort que le lieu d'échange idéal pour la population de Carleton-sur-mer n'aurait pas un programme très ciblé. Il s'agirait d'un noyau de convergence où plusieurs fonctions se côtoieraient harmonieusement afin de définir un nouveau pôle d'activités rassembleur à l'échelle municipale.



Figure 8 : Amuseur public à Covent Garden, Londres



Figure 9 : Marchés publics (Seattle, Londres, San Francisco)

Ainsi, la conception d'un marché public permanent devient un élément clé du programme pour attirer, retenir et se faire rencontrer une clientèle locale et touristique. L'analyse de ce type d'établissements permet de voir la mixité des usagers présents (figures 8 et 9). La mise en

valeur des produits locaux, autant gastronomiques qu'artistiques, pourra générer une synergie collaboratrice entre tous les acteurs. Cet espace de rencontre comportera également des bureaux pour les organismes municipaux, de même qu'un espace d'information et d'exposition sur Carleton-sur-mer.

L'idée d'arrimer deux sphères d'activités complémentaires au sein d'un même équipement public – marché et services culturels – permettra ainsi une maximisation de l'occupation du site en toutes saisons. En effet, la désuétude induite par le tourisme saisonnier ne risque pas d'affecter le marché puisque celui-ci vivra à l'année, soutenu par des organismes et des acteurs locaux impliqués dans la scène culturelle et gastronomique de Carleton-sur-mer. De plus, le principe d'offrir un marché et des espaces flexibles et adaptables au gré des saisons correspond aux réalités économiques de la municipalité. En effet, une utilisation « trois saisons » du marché, tout en offrant des espaces publics faciles d'entretien, permet de maximiser l'investissement public dans une perspective de développement régional viable.

#### 1.2.4 DÉFI

---

Ainsi, bien que le programme et le site semblent répondre aux demandes de la population locale, quelle place prend l'architecture? L'image d'un tel projet modulera l'appréciation des utilisateurs envers ce lieu. C'est à ce moment que peut survenir une certaine incompréhension de l'architecture dite analogue, c'est-à-dire une approche de conception qui utilise quelque chose de familier afin de traduire une idée par l'architecture<sup>7</sup>.

Carleton-sur-mer a vécu pareille situation avec la contribution du Quai des Arts en 2001. Un concours d'architecture lancé en 2000 cherchait à élaborer un centre de diffusion culturelle regroupant une salle de spectacle, des locaux polyvalents ainsi que la bibliothèque municipale. Les documents du concours parlaient d'un « *centre identitaire* »<sup>8</sup> qui se devait de rassembler la population autour de la culture et de la création. La centralisation de l'offre artistique permettrait ainsi d'attirer une clientèle touristique plus diversifiée en plus de devenir un lieu d'échanges au sein de la population.

---

<sup>7</sup> Bourgeois (2006 : 8)

<sup>8</sup> Catalogue des concours canadiens, <http://www.ccc.umontreal.ca/>,



Figure 10 : Quai des arts dans le paysage (Design : Les architectes FABG)

Or, bien qu'il soit considéré comme un bâtiment d'avant-garde esthétiquement réussi, le *Quai des Arts* est aujourd'hui qualifié d'« *ovni* » par la population locale et on lui reproche de ne pas être implanté... dans un champ. En effet, localisé au cœur du pôle institutionnel – entre l'église, l'ancien couvent et l'école primaire – le bâtiment découle de l'analogie d'un quai s'élançant vers la baie<sup>9</sup>. Or, le noyau maritime de la municipalité se trouvant à deux kilomètres vers l'ouest, soit près du pôle touristique, la population a de la difficulté à se reconnaître dans le bâtiment et à saisir sa relation au site. Ainsi, dans le cas du *Quai des Arts*, ce n'est pas la nature intrinsèque de l'architecture qui choque les résidents mais plutôt l'incongruité de l'analogie architecturale par rapport au site.

Ainsi, le défi consiste à doser les analogies en faveur d'une compréhension de l'ensemble des composantes d'un site particulier. Parce que, tel que le décrit Norberg-Schulz (1971:84), un projet doit « **traduire, par sa compréhension du lieu, le paysage en architecture** ». L'objectif sera donc de concevoir un marché public dont l'insertion dans le paysage architectural et villageois de Carleton-sur-mer traduit et appuie les caractères identitaires du lieu tout en proposant une interface spatiale et matérielle riche pour les échanges entre visiteurs et locaux, dans une perspective de durabilité économique.

Pour ce faire, cet essai propose une démarche de lecture fine du paysage afin de saisir les fondements du génie du lieu. Dans un premier temps, la compréhension de l'importance de la dimension du paysage à Carleton-sur-mer donnera une base de réflexion sur la place de l'image bâtie dans celui-ci. S'ensuivra une recherche sur ce que peuvent apporter les caractères identitaires propres au lieu afin d'élaborer certaines bases de conception. Viendront enfin les éléments ayant découlé de cette réflexion et mené à l'élaboration du projet.

---

<sup>9</sup> Planches du concours FABG (2000)

## CHAPITRE 2 – CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre présente les concepts inhérents à la lecture sensible du paysage comme élément fondateur de conception architecturale. Ces concepts permettent de révéler les caractères identitaires qui définissent le génie du lieu à Carleton-sur-mer. Ce cadre conceptuel établit les lignes directrices d'une démarche de conception et de réflexion éclairée pour contribuer à la mise en valeur de la Ville.

### 2.1 LECTURE DU PAYSAGE (*GENIUS LOCI*)

*« Quand le paysage habité est proche de l'homme, **espace / forme / figure coopèrent**, conditionnant ainsi une intensité du lieu qui, de tout temps, fut appelée **genius loci**. »*

Norberg-Schulz (1971:84)

L'importance du paysage dans un lieu tel que Carleton-sur-mer dépasse la seule limite de sa présence. C'est justement l'omniprésence de cet horizon qui noie l'architecture dans l'immensité du lieu. Parce que ces endroits semblent hors d'échelle, toute intervention architecturale devient sensible au regard critique de la population qui considère souvent l'architecture comme intrusive dans le paysage ambiant. Aussi, comment interpréter l'horizon et le paysage dans la conception architecturale? Quels indices et lignes de force en tirer pour concevoir des lieux qui répondent aux besoins tout en s'insérant avec justesse et contemporanéité dans un milieu sensible?

### 2.1.1 ENTRE LE LIEU ET LE PAYSAGE TOURISTIQUE

---

Habiter un lieu par l'architecture n'est pas chose facile, pas plus qu'en définir l'essence. Hayden (1997:15) ajoute même que « *place is one of the trickiest words in the English language, a suitcase so overfilled one can never shut the lid. It carries the resonance of homestead, location, and open space in the city as well as a position in a social hierarchy* ». Le processus par lequel une personne s'identifie à un lieu comporte des ramifications qui touchent l'histoire, le paysage, le cadre bâti et l'expérience personnelle.

Ces ramifications demandent ainsi une compréhension complète des éléments composant un lieu. Ceci fait donc appel à une vision globale du paysage puisqu'il est rare qu'un lieu agisse individuellement. C'est plutôt l'effet d'un ensemble complet et complexe qui aura un impact. Ainsi, les paysages de la Gaspésie sont vus et revus depuis des décennies et interpellent les touristes par cette image de nature sauvage. Mais il faut se rappeler que le paysage « *est un phénomène complexe qui existe grâce aux regards qui se posent sur lui* »<sup>10</sup>.

Donc, le paysage ne préexisterait pas au regard et à une visite; il prend tout son sens lorsqu'un individu s'y attarde. Car en y portant un intérêt, ce lieu devient différent des autres par des attraits souvent spécifiques à une région donnée. De fil en aiguille, une image aux résonances à la fois individuelles et collectives se construit sur le nombre de regards différents qui se posent sur un paysage spécifique. Ainsi, Carleton-sur-mer s'est forgé une incontestable réputation de station balnéaire au début du 20<sup>e</sup> siècle avec son paysage et ses plages, tel que le décrivait Langelier :

*« Carleton, surtout, est sans rivale et laisse bien loin dans l'ombre la Malbaie, Cacouna et toutes les autres places d'eau qui attirent chaque été des milliers de touristes jusque des parties les plus reculées des États-Unis. Si cette localité était plus connue, elle deviendrait en peu de temps la place d'eau la plus recherchée, **le Old Orchard beach de la province de Québec** [...] Il n'y a aucun doute que Carleton est destiné à devenir une des parties du pays les plus recherchées comme résidences d'été. **Les magnifiques places de bains qu'offre le banc de Carleton ne sont surpassées nulle part**, et déjà de nombreux touristes fréquentent ce village et vont y passer les chaleurs d'été. »*<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Dewarrat (2003 :18)

<sup>11</sup> Langelier (1884), cité dans Fallu (2004:278)

Or, cette seule notoriété ne suffit plus aujourd'hui à retenir les vacanciers et à mettre en valeur les différents attributs qui ont fait la renommée de Carleton-sur-mer. Norberg-Schulz (1971:37) amène à ce sujet que « *c'est précisément que nos lieux nous semblent **aller de soi** qu'ils se désagrègent, ils sont pris pour acquis.* » D'un point de vue touristique, la liberté de choisir et de créer son paysage n'est plus laissée au visiteur. Lorsqu'il s'agit d'intervenir sur un paysage aujourd'hui, on s'empresse souvent de l'isoler de son contexte social pour le réduire à un objet empirique dont l'existence relève de critères objectifs indiscutables. Le touriste en vient donc à admirer des tableaux prédéterminés, des réinterprétations historiques fixées dans une époque donnée, des vues depuis un belvédère spécifique. L'attitude actuelle voulant qu'on module et qu'on forge le paysage afin d'attirer le plus de touristes possible est-elle la meilleure? Cazalais (1999) s'interroge : le tourisme ne devient-il pas un agent d'agression environnementale? En effet, à force de manipuler les points de vue et les reconstitutions dans le but d'attirer les visiteurs, l'ensemble des interventions ne risque-t-il pas de tomber dans une sorte de caricature? Doit-on vraiment s'étonner que les résidents ne s'y reconnaissent plus? Dewarrat (2003:54) confirme que le paysage « *n'est pas un objet : il est une élaboration collective, une représentation du pays partagée par l'ensemble d'une population, qui intervient activement, au côté des autres finalités et contraintes de la vie communale, dans la définition et la mise en œuvre d'actions d'aménagement local de natures très diverses* ».

Il s'agit donc d'une difficulté majeure qui se pose à l'intervention touristique dans l'espace : planifier et aménager des espaces touristiques qui n'altèrent ni ne détériorent les paysages mais, au contraire, sont l'expression, l'aboutissement voire la mise en valeur d'une structure spécifique. La liberté du choix, c'est justement ce qui a fondé la renommée de Carleton-sur-mer, cet endroit où se multipliaient les plages tranquilles et qui permettait au visiteur de décider lui-même de son parcours de découverte.

Mais offrir cette liberté tout en respectant le milieu naturel et en répondant aux attentes, à la fois des visiteurs et des visités, des intervenants, des investisseurs et des gouvernements, constitue l'un des plus grands défis à relever dans l'amélioration et le développement des espaces touristiques contemporains. De plus, l'application d'une notion d'échelle doit être mise de l'avant car on ne planifie pas ces interventions de la même manière au pied des montagnes Rocheuses qu'en plein cœur de la Gaspésie. « *Ce qui vaut pour l'exceptionnel ne saurait valoir pour*

*l'ordinaire* »<sup>12</sup>. L'amorce d'une réponse revient probablement à Norberg-Schulz (1971:60) qui affirme qu'« *un paysage habité est donc un paysage compris* ». Ainsi, par cette affirmation, l'auteur avance que les résidents sont souvent les mieux placés afin d'intervenir sur leur milieu parce que c'est eux qui détiennent les clés de l'interprétation des paysages extraordinaires. Ils façonnent le territoire depuis les débuts de leur occupation par une architecture qui leur ressemble et qui s'inspire du génie du lieu. L'architecte Brian MacKay-Lyons arrive au même constat en parlant de l'architecture contemporaine sur le territoire de la Nouvelle-Écosse :

« *How could the box cease to be a box and adopt a more responsive being? Well, first of all, there's the landscape* »<sup>13</sup>.



Figure 11 : Importance de la ligne d'horizon dans le paysage

Ce constat démontre encore que l'impact du bâti dépasse la seule proximité de celui-ci. Son rayonnement s'étend sur le paysage et y prend racine. La première règle de conception afin de s'intégrer au paysage est donc justement de s'y fondre et non pas de chercher à prendre le dessus sur lui.

## 2.2 CARACTÈRES IDENTITAIRES

L'architecture d'aujourd'hui se cherche. Tel que le décrit Speck (2007:79): « *In its quest for invention, recent architecture has too frequently found itself chasing ephemeral novelty rather than courting real progress* ». Souvent, les bases établies par nos ancêtres depuis des siècles sont dénigrées en faveur d'une image architecturale internationale. Cette réalité actuelle se fait sentir à tous les niveaux :

---

<sup>12</sup> Dewarrat (2003:21)

<sup>13</sup> Quantrill (2005:28)

« *Everywhere throughout the world, one finds the same bad movies, the same slot machines, the same plastic or aluminum atrocities, the same twisting of language by propaganda, etc. It seems as if mankind, by approaching en masse a basic consumer culture, were also stopped en masse at a subcultural level*<sup>14</sup> »

Historiquement, Pallasmaa (2007) explique cette uniformité mondialisée avec une analogie à l'échec du post-modernisme. Il l'attribue aux perpétuels essais cherchant à recréer une identité culturelle et un attachement à l'histoire par l'application de motifs régionaux. Toujours selon Pallasmaa, il appert que le problème provient de l'utilisation littérale et unidimensionnelle de la référence historique et la manipulation des motifs à la surface seulement. Allen (2007:425) renchérit dans l'optique que l'image locale de l'architecture devrait être au contraire constituée de « *10% built form, 90% defined by what people do* ». En ce sens, Newcomb (2007:95) affirme qu'il faut dépasser l'uniformité de l'expression architecturale. « *Architecture is a living, dynamic social expression* ». L'importance est donc de concevoir l'architecture comme un élément vivant au rythme d'une communauté, qui en donne autant qu'elle en reçoit, dans une optique de communication constante avec les éléments du paysage qui l'entoure.

Ainsi, dans l'*Art du Lieu*, Norberg-Schulz parle des moments de la visite telle une succession d'étapes. Le tout commence par l'*arrivée* – qui n'a de sens que si elle a une identité propre; s'ensuit le *seuil* – comme élément de la relation extérieur-intérieur; puis la *rencontre* – qui a pour premier visage une atmosphère; viennent enfin le *séjour* et la *réunion* – éléments cherchant l'accord dans le lieu où cette rencontre devient communauté. Ces éléments se rapportent à l'échelle architecturale du lieu. Plus particulièrement, ils précisent le **comment de « l'avoir lieu »** du bâtiment, c'est-à-dire comment celui-ci se vit de l'intérieur. Ces éléments servent donc à caractériser le lieu dans ses qualités spatiales essentielles, soit le génie du lieu.

Norberg-Schulz (1971:48) ajoute aussi une dimension antérieure à la conception du bâti, c'est-à-dire une étape préalable qui rayonne plus largement que les limites mêmes du site. Pour l'auteur, les éléments environnants qui définissent le génie du lieu se déclinent sous trois aspects : l'*orientation* – sans laquelle on ne peut voyager ni atteindre une destination; l'*identification au genius loci* – sans quoi l'accord avec le lieu est impossible; et le *souvenir des éléments constitutifs d'un lieu* – sans quoi l'expérience de l'appartenance est impossible.

---

<sup>14</sup> Ricoeur, cité dans Canizaro (2007:47)

Ces trois aspects – **mémoire, orientation et identification** – garantissent l'accès et l'usage d'un lieu. En d'autres termes, la compréhension du lieu, loin d'être *indéfinie* et *fluctuante*, est pourvue d'une structure qui explique le **comment de l'habiter**<sup>15</sup>. Ces données sont *a priori* comprises dans le milieu et c'est l'accord, donc l'interaction, entre le lieu naturel et le milieu artificiel façonné par l'homme qui guidera le fondement de sa compréhension. Ainsi, pour comprendre comment intervenir en un lieu comme le site de la plage de Carleton, la démarche de création devra se centrer sur l'identification de caractères identitaires sous l'égide de ces trois dimensions. Ceux-ci serviront à élaborer des pistes de conception du marché public et guideront son intégration au paysage.

Ainsi, une caractéristique peut être attribuée à une multitude de lieux. L'omniprésence de la Baie peut facilement être un caractère associable à Carleton, mais elle peut également se rattacher à tout le littoral gaspésien. L'association des différents caractères partagés en viendra à définir une seule et unique image. Autrement dit, les caractères identitaires d'un lieu sont ceux qui, bien que propres à une multitude d'endroits, ne décriront qu'un endroit spécifique lorsqu'associés ensemble. De liste à figure, les caractères identitaires ne composeront qu'une seule et unique photo dans un album.

« *The landscape speaks volumes to those who know its language and patiently listen. There is **no need to create a new identity** to fill the void that was created when nature and traditions died; there is only **the need to foster opportunities** for the soft voice of the landscape to be heard above the ambient roar created by the instruments of globalized civilization.* »<sup>16</sup>

Cassidy (2007) suggère ainsi qu'il n'est pas nécessaire d'introduire de nouveaux paramètres dans un paysage déjà affligé par la modernité. Selon son interprétation, les données *a priori* du génie du lieu recherchées par Norberg-Schulz se trouveraient ensevelies sous des artifices accumulés avec le temps. Ces éléments, traduits ici par la recherche de *caractères identitaires*, sont donc omniprésents dans l'espace et n'ont pas à être forcés afin de répondre à l'identité d'un lieu. La combinaison des caractères identitaires sous les dimensions de mémoire, d'orientation et d'identification alimentera ainsi la création d'une interface d'échange entre le lieu, le contexte local et le paysage. La mémoire se référera aux **images emblématiques**, l'orientation à l'**espace** et l'identification aux **formes concrètes** du bâti.

---

<sup>15</sup> Norberg-Schulz (1971:49)

<sup>16</sup> Cassidy, cité dans Canizaro (2007:416)

## 2.2.1 MÉMOIRE : IMAGES EMBLÉMATIQUES AU SERVICE DES SOUVENIRS COLLECTIFS

«The people's identity is constituted more by what they "do" and less so by what they appear as or "see". »

Allen (cité dans Canizaro 2007:421)

L'état présent des choses résulte des actions prises par les générations avant nous. Mais le déni d'intégration des valeurs de la mémoire collective en vient souvent à créer des bâtiments vides de sens pour la population locale. Hayden (1997:15) en fait même le constat: « *for many years, American cultural landscapes and urban vernacular buildings were ignored. Today, the vernacular is subjected to more thoughtful scholarly and professional analysis, but often this is still based on physical form rather than social and political meaning* ». L'auteur démontre bien que les racines ne sont souvent qu'ancrées en surface et que les interventions architecturales souffrent d'une légèreté à laquelle la population tarde à s'attacher, le tout orchestré par des professionnels qui n'ont souvent aucune connaissance du lieu. Cela démontre encore une fois l'importance de la compréhension d'un lieu à plus vaste échelle que celle définie par les limites du site.

Pour ce faire, Norberg-Schulz (1971:47) affirme que nous devons être capables de connaître et de reconnaître les éléments premiers du lieu qui en sont les points de repère. Un paysage s'inscrit dans le souvenir à cause d'éléments qui s'en détachent en tant qu'identités distinctes. Les cartes postales en sont le meilleur exemple car elles reprennent ces motifs qui nourrissent la mémoire.



Figure 12 : Cartes postales de Carleton-sur-mer

De plus, Cazalais (1999:7) affirme que les espaces touristiques révèlent la nature d'un territoire habité : « *ces lieux – les espaces touristiques – sont révélateurs de nous-mêmes, lorsque nous*

*les visiteurs; mais ils sont également révélateurs de ceux qui les habitent [...]. Car malgré les inévitables redondances d'un site touristique à l'autre, chacun est marqué par une géographie et des attraits qui lui sont particuliers».*

Ainsi, dans le cas de Carleton-sur-mer, la recherche des éléments formant la mémoire collective locale permettrait une assimilation rapide par la population et un intérêt constant par la clientèle touristique. Hayden (1997) parle aussi de cette dualité dans l'espace touristique comme élément rassembleur entre habitants et visiteurs. D'une part, la clé de l'attrait de ces espaces historiques réside dans la manière dont ils aident les résidents à définir et se référer à leur passé commun. D'autre part, ces espaces peuvent représenter un intérêt pour le touriste tout simplement intrigué par ce qu'il vit et voit au moment présent.

Malheureusement, l'objet architectural conçu pour le visiteur et illustrant des éléments de la mémoire collective locale aura souvent une tendance au mimétisme, cherchant à reproduire une scène ou un événement afin que celui-ci vive une expérience dite « réaliste ». Ozkan (2007:105) définit bien cette relation entre le touriste et la reproduction historique proche du folklore qu'il décrit comme « néo-vernaculaire » :

*« The widest area of the application of this approach [the interpretive version of vernacularism] is obviously the **architecture for tourism and culture**. During the short-term experience when tourists take their vacation, the regional vernacular becomes an integral part of the anticipated ambience. Therefore tourist developments became the pioneering example of neo-vernacularism. [...] In these efforts [of modern comfort] more of a lip service was given to the regional components, and therefore **architecture became more of an expression of local shapes and forms where culture is also reduced to souvenirs and folklore.** »*

La réinterprétation des éléments marquants de l'histoire commune des résidents pourrait canaliser la fierté locale et les réconcilier avec le tourisme comme dimension vitale de l'économie locale. Or, la matérialisation sensible de ces éléments permet de ne pas tomber dans une caricature qui aurait un effet contraire pour la population. Le choix judicieux des éléments de mémoire à mettre en valeur devrait faire l'objet d'un consensus populaire et s'intégrer dans la continuité des efforts de modernisation de la ville.

## 2.2.2 ORIENTATION : L'ESPACE COMME GÉNÉRATEUR DE LIGNES DIRECTRICES

«La continuité réside dans le génie du lieu, autrement dit dans sa relation particulière avec l'**espace**, la **forme**, et la **figure** »

Norberg-Schulz (1971:55)

À l'origine de l'appréciation ou de la perception d'un lieu, il faut savoir vers quoi l'on se dirige. Norberg-Schulz (1971:48) indique que « *le milieu doit donc posséder une organisation spatiale compréhensible. Le paysage naturel offre souvent des lieux donnés a priori qui sont autant de structures cohérentes.* » L'auteur ajoute aussi que les dimensions de la mise en œuvre sont le rythme et la tension dans l'optique où l'interdépendance entre la nature, l'œuvre façonnée par l'homme et les valeurs communes d'une société parviennent à générer un caractère particulier. Celui-ci en vient à être reconnu spontanément comme une atmosphère particulière propre au lieu. Ainsi, dans le cas de Carleton-sur-mer, la prépondérance de la relation mer et montagne sous-entend la mise en valeur d'un axe d'intervention fort qui doit inspirer l'intervention humaine dans le paysage.

Dans un tel environnement, où le cadre de vision se borde de deux limites infranchissables peu importe où l'on regarde, la dualité de cette réalité en vient à créer cette tension décrite par Norberg-Schulz et qui devient palpable dans l'espace. D'une part, la montagne agit comme un élément permanent et fixe, ne changeant qu'avec les couleurs des saisons, mais toujours immuable dans le paysage. L'attention est portée vers le sommet, le point focal culminant de l'espace, le but à atteindre. On en vient ainsi à oublier la masse s'étendant tout au long du paysage pour ne voir que cet aboutissement (figure 13).

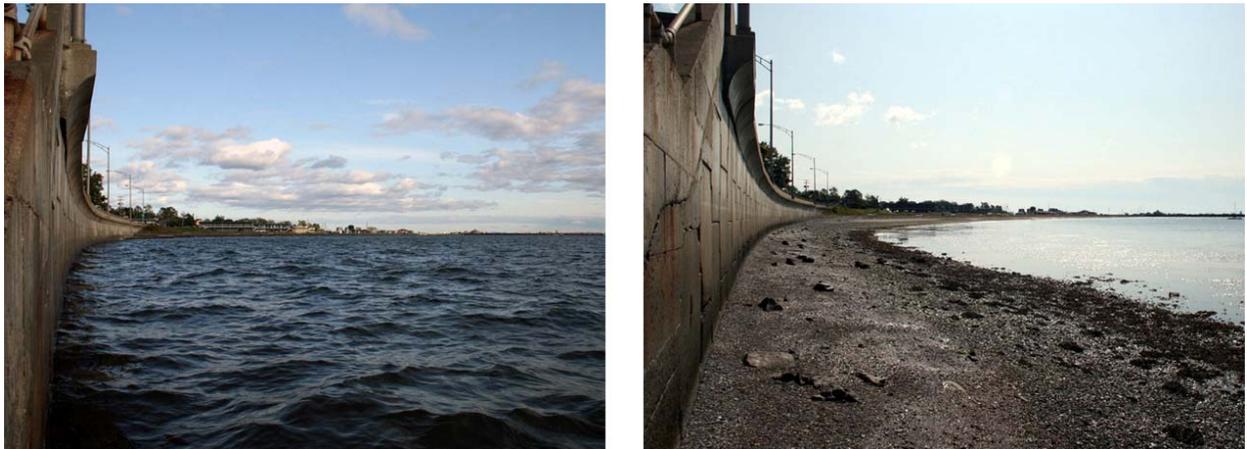


**Figure 13** : Sommet comme point culminant du paysage



**Figure 14** : Infini de l'horizon

D'autre part, en opposition à la masse, se perd la limite mouvante de la mer, se défilant toujours au rythme des marées, changeant toujours la perception tout au long de la journée (figures 14 et 15). L'immensité de la ligne d'horizon offre une perspective visuelle large, contrairement au sommet de la montagne, complètement ouverte et infinie, où les limites semblent devenir floues.



**Figure 15** : Modification du paysage au rythme des marées

Ainsi, dans la même optique avancée par Noberg-Schulz au sujet de l'orientation dans et par le paysage, ces deux éléments en viennent à influencer les actions de l'individu lorsque réinterprétées par le bâti, dans un dialogue constant entre eux. Sans que l'un ne soit prépondérant par rapport à l'autre, l'objet architectural dans le paysage devra répondre à la double influence de ces éléments afin de s'inscrire dans leur continuité, à travers le temps.

### 2.2.3 IDENTIFICATION : VERS LA RÉALISATION DE FORMES CONCRÈTES

---

«Social life structures territory ... and territory shapes social life »

Hayden (1997:23)

En addition aux dimensions précédentes de mémoire et d'orientation, Norberg-Schulz (1971:48) complète qu' « *il faut connaître le comment d'un lieu pour en saisir l'identité. Lorsqu'un paysage est doté d'une qualité naturelle que l'on découvre durant le trajet et à laquelle correspond le lieu fait par l'homme, arrivée et séjour deviennent réalité* ». Ainsi, cette dernière étape permet la réinterprétation, par la matérialisation à l'échelle du bâti, de tous les éléments influençant le paysage découvert à son approche. Ce dernier point permet une appropriation de l'espace en accord avec le lieu qui l'accueille (paysage – orientation). C'est alors que les étapes du parcours de Norberg-Schulz (arrivée, seuil, rencontre, séjour/réunion et accord) peuvent faire vivre le bâtiment; elles décrivent alors le *comment de l'avoir lieu* après avoir compris le *comment de l'habiter*.



Figure 16 : Éléments évocateurs de la matérialité de Carleton-sur-mer

À Carleton-sur-mer, les résidents cherchent dans l'architecture locale certains repères matériels usuels qui se sont forgés avec l'histoire (figure 16). L'architecture devient donc le reflet d'une population entière: « *Inseparably linked as it is with its backgrounds, architecture reflects, as do few other arts, the life and thought of a race, a place, or an age.* »<sup>17</sup> La mise à l'avant-plan de ces éléments, par l'architecture, est donc primordiale dans l'optique de concevoir un lieu en accord avec son environnement. Mais plus encore, comme insiste Norberg-Schulz (1971), le lieu possède une identité particulière et il importe de la comprendre afin de la protéger, dans un processus continu et perpétuel. Cette protection et cette valorisation passent donc par le médium bâti. Aussi, le projet de marché public doit participer à la mise en valeur des qualités essentielles du lieu afin de devenir un marqueur identitaire pour la population locale.

---

<sup>17</sup> Newcomb, cité dans Canizaro (2007:81)

## 2.3 LA DÉMARCHE DE CRÉATION

Cette section arrime entre eux les concepts liés à l'interprétation du paysage en les juxtaposant aux caractères identitaires de Carleton-sur-mer afin d'orienter l'élaboration d'une architecture à l'image de la population locale et de son milieu.

### 2.3.1 DU PAYSAGE AU BÂTI : VERS LA REQUALIFICATION DE L'IDENTITÉ D'UN LIEU

L'analyse du paysage ne permet pas, à elle seule, de trouver toutes les réponses en vue de la conception d'une architecture sensible aux besoins locaux, notamment. L'élément prépondérant dans l'environnement de Carleton-sur-mer étant ce paysage aux forces en opposition (mer vs. montagne), on peut s'interroger sur la manière dont celui-ci influencera directement l'architecture. Norberg-Schulz (1971:49) y répondra que « *d'une manière analogue, les formes architecturales ne sont pas **autonomes** mais **conditionnées** par un lieu préordonné auquel participe la nature (paysage). Par conséquent, l'architecture, loin d'être une résultante des actions de l'homme, concrétise au contraire le monde qui permet ses actions.* » L'auteur parle de la ville d'Urbino comme d'un exemple dont la réinterprétation intuitive a permis d'adapter le paysage à l'échelle de la ville. Ainsi, selon l'auteur, on retrouvera le mouvement ondulatoire du terrain dans les rues et les murs d'enceinte, et l'utilisation de la terre dans la fabrication de la brique comme matériau de construction local. « **L'habitat apparaît donc à la fois comme partie intégrante du paysage et expression de la présence humaine** »<sup>18</sup>. Donc, l'intégration des éléments de l'environnement se fait subtilement et naturellement, par l'addition de la dimension et de l'échelle humaine au bâti.

Ainsi, puisque Carleton possède, à l'instar de la ville d'Urbino, des caractères identitaires forts, ceux-ci en viennent donc à suggérer **comment habiter un paysage** selon les critères de Norberg-Schulz. L'identification d'éléments identitaires à travers les thèmes de la mémoire (ce que les gens sont devenus), l'orientation (ce que les gens voient) et l'identification (ce à quoi les gens se rattachent) permet d'assurer une intégration complète au paysage avant même d'aborder l'architecture. Ces éléments propres à Carleton-sur-mer seront donc réinterprétés afin de les intégrer à l'architecture du marché et les espaces publics qui le complètent. Car ces

---

<sup>18</sup> Norberg-Schulz (1971:51)

caractères n'ont de force que lorsqu'ils forgent une image unique, en écho de celle du milieu et de ceux qui l'habitent.

### **Mémoire collective : entre intérêt touristique et fierté locale**

Tel que décrit précédemment, l'histoire de Carleton-sur-mer a été forgée par deux éléments ayant laissé leur marque sur l'architecture traditionnelle : la villégiature balnéaire et la pêche commerciale au saumon. En premier lieu, le faste des villas d'été et des grands hôtels construits au début du 20<sup>e</sup> siècle est encore remarquable dans le paysage d'aujourd'hui. À l'échelle de la municipalité, 224 bâtiments ont été répertoriés par l'*Écomusée Tracadie*<sup>19</sup> comme représentant le patrimoine bâti traditionnel de Carleton-sur-mer.



**Figure 17** : Bâti traditionnel pour les agrès de pêche

D'autre part, l'impact que l'exploitation de la mer a eu sur le paysage est non négligeable. En effet, les traces des filets de pêche en mer comme éléments ponctuant l'horizon, les cabanes de pêcheurs clairsemées sur la grève, etc... Les vestiges de cette époque où la mer et les rigueurs du climat imposaient une architecture d'économie se répercutent encore dans la simplicité du bâti « ordinaire » pourtant important comme moteur économique local (figures 17 et 18).

---

<sup>19</sup> Organisme ayant pour mission de mettre en valeur l'ensemble de l'héritage patrimonial de Carleton-sur-mer et qui a publié en 2004 le *Guide de découvertes patrimoniales de Carleton-sur-mer* présentant 43 bâtiments patrimoniaux exceptionnellement conservés.



**Figure 18 :** Distribution des bâtiments de pêche sur la grève

### **Vues : images toujours changeantes au rythme des marées**

En accord avec l'immensité du territoire et la topographie particulière de Carleton-sur-mer, la mise en valeur de points d'observation du paysage est un caractère prédominant à toutes les échelles de la ville. En effet, la présence de la falaise tout au long du littoral ne permettant pas beaucoup d'accès direct à l'eau, le paysage est donc souvent vu d'un point surélevé. Ainsi, on retrouvera plusieurs postes d'observation (Figure 19) en différents lieux de la municipalité.



**Figure 19 :** Points d'observation

À l'échelle du bâti, cette caractéristique est lisible dans l'utilisation des lucarnes dans des maisons traditionnelles. Lorsque celles-ci ne sont pas présentes, les porches couverts deviennent les lieux de rassemblement par excellence afin d'observer le temps, le paysage et les gens qui passent.



Figure 20 : Maisons traditionnelles à Carleton-sur-mer

Enfin, la recherche d'une vue vers le paysage ira jusqu'à influencer grandement l'implantation des maisons traditionnelles qui, de par leur positionnement et leur orientation, chercheront à consolider un point de vue autant sur la mer que sur la montagne (Figure 21).



Figure 21 : Rapport bâti / parcelle favorisant les vues

## L'architecture et la mer : rapport au sol

Sur la majeure partie du territoire, les habitations sont protégées des éléments de la mer par la falaise qui ceinture la baie. Le rapport du bâti traditionnel au sol est donc très étroit, les porches n'étant surélevés que de quelques marches, tout au plus (figure 22). Mais lorsque les bâtiments se rapprochent de la mer, le moyen de protection privilégié consiste à remonter le sol plutôt que de s'éloigner de la limite des marées. Ainsi, à marée haute, le sol se dématérialise vers l'eau sans démarcation, tandis qu'à marée basse, un léger podium surplombe la baie.



Figure 22 : Rapport du bâti au sol

## CHAPITRE 3 – MARCHÉ PUBLIC À CARLETON-SUR-MER

L'élaboration du projet de marché public à Carleton-sur-mer, qui s'est déroulée à l'automne 2008, est prétexte à vérifier les pistes élaborées dans cet essai à travers la matérialisation d'un bâtiment multifonctionnel. À travers les différentes étapes et une multitude d'essais, le projet propose une approche de conception en accord avec le paysage et le génie du lieu qui s'inspire de la force des caractères identitaires locaux.

### 3.1 ÉCHELLE TERRITORIALE ET URBAINE

Le projet prend le parti de s'inscrire dans la continuité de l'axe mer et montagne, le long d'un parcours de découverte tel qu'évoqué au premier chapitre (Figure 7). Ce parcours, se déployant comme le générateur d'une nouvelle structure de convergence à l'échelle territoriale et urbaine, se dotera de postes d'interprétation des grandes époques de l'histoire de Carleton-sur-mer (figure 23).



**Figure 23** : Postes d'interprétation de l'arrière-pays sur le sentier de découverte

Ainsi, en arrimant le quai (la mer) à la gare de train (la montagne), les thèmes de la villégiature balnéaire et de la pêche commerciale au saumon pourront être intégrés dans des postes d'observation ponctuant le parcours. En positionnant ces stations à proximité de leurs éléments fondateurs (quai, gare), il s'agit d'éviter de tomber dans le mimétisme architectural au seul service des touristes. De plus, ces stations auront, en plus de cette fonction d'interprétation de l'histoire locale, le mandat de faire découvrir au promeneur les différentes échelles du paysage et ses relations à la ville, surtout celle peu exploitée de l'arrière-pays. En effet, tel qu'on peut le constater avec la figure 24, ce paysage de champs cultivés se déployant entre mer et montagne offre un moment de découverte intéressant pour le visiteur qui comprendra ce qui lie ces deux entités.



Figure 24 : Panorama de l'arrière-pays vers la mer

L'élaboration du projet mise aussi sur une deuxième ligne de force venant relier le noyau de la plage et le parcours mer-montagne au contexte urbain environnant. À cette échelle, la connexion avec la berge du ruisseau bordant le site prend tout son sens. L'intérêt de l'intégration de cet élément naturel au site d'intervention a été soulevé lors de la présentation préliminaire du projet au jury. Dans le sens de leurs recommandations, des recherches historiques ont permis de mettre en lumière la présence d'un petit étang ayant jadis bordé le site (figure 25). Cette baie offrait à l'époque un point de convergence naturel puisqu'elle devenait, au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, patinoire municipale en période hivernale.



Figure 25 : Comparatif de photos satellite du site en 1964 et 2001

Cette particularité explique grandement la topographie du site ainsi que la présence d'un boisé clairsemé dans l'ancien lit du ruisseau. Le schéma conceptuel d'implantation du marché (Figure 26) fait état de ce croisement des deux axes (mer-montagne et ruisseau-village) qui génère forme, lieu et paysage à un endroit particulièrement stratégique à Carleton-sur-mer.

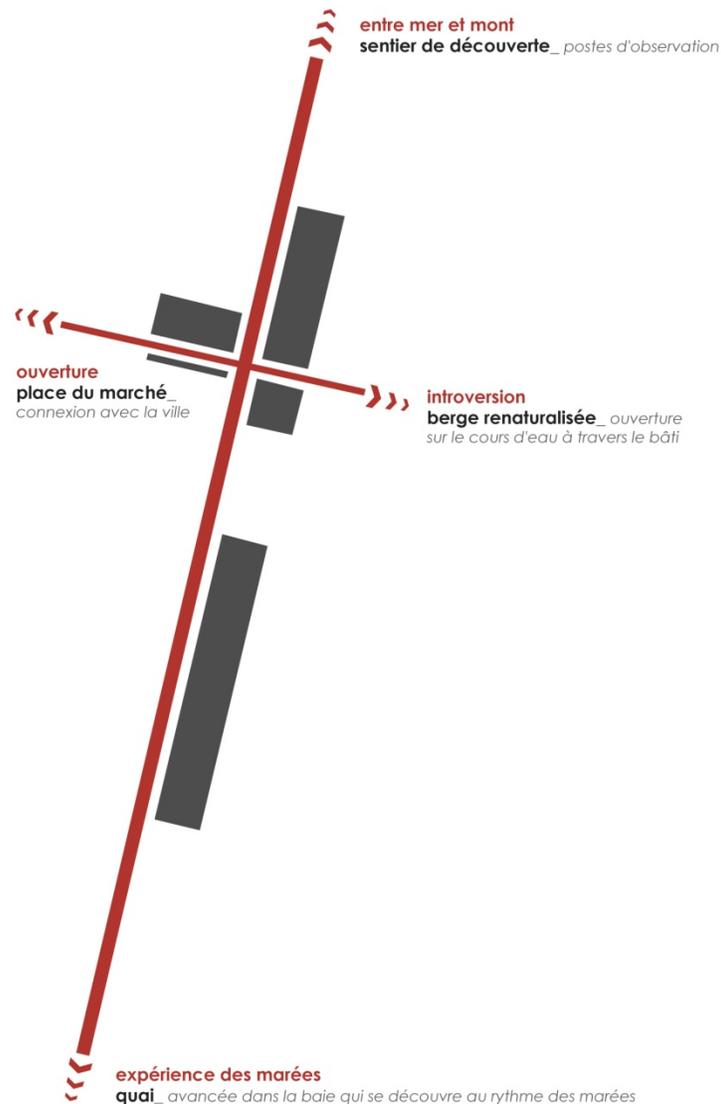


Figure 26 : Schéma conceptuel du projet

## 3.2 ÉCHELLE DU LITTORAL

La conception du marché s'appuie donc sur la présence du nouveau parcours de découverte et des espaces publics qui le ponctuent et le définissent pour créer une séquence d'approche s'étendant sur 0.5 kilomètre. L'influence de la méthode préconisée par Norberg-Schulz (1971) qui affirme tout d'abord qu'un **paysage habité** est un **paysage compris** a guidé la conception d'un parcours séquentiel s'inspirant des lignes directrices présentes dans le paysage.

### 3.2.1 APPROCHE

Le premier contact entre l'utilisateur et le marché public s'effectue par l'arrivée du sentier de découverte de l'arrière-pays. C'est alors que le promeneur prend contact pour la première fois avec la mer et cet immense horizon. La stabilité du paysage prime sur l'environnement, l'ensemble ressemble à un tableau fixe dans le temps. Une dualité de parcours s'offre à l'usager : l'amorce de la descente vers la baie ou une ascension vers un point d'observation ouvert sur l'horizon (sur le toit de l'aile de services).



Figure 27 : Approche (vers la baie)

### 3.2.2 OUVERTURE

Le parcours transite ensuite par le marché et s'ouvre sur une percée visuelle complètement dégagée sur l'esplanade publique du côté de la plage municipale. L'utilisateur peut alors percevoir le mouvement des vagues et l'immensité de l'horizon dans lequel s'inscrit le projet.



Figure 28 : Ouverture

### 3.2.3 ABOUTISSEMENT

Accompagnant un abri/toiture qui se déplie vers le paysage, la promenade aboutit dans la baie. Le promeneur perçoit maintenant le bruit du ressac des vagues et a la possibilité de continuer sa découverte en empruntant un *boardwalk* ceinturant la plage et menant au circuit de découverte maritime.



Figure 29 : Aboutissement

### 3.2.4 ENSEMBLE SÉQUENTIEL

Le plan d'ensemble suit et renforce l'axe mer et montagne en formant un parcours séquentiel **approche / ouverture / aboutissement** qui termine sa course sur un nouveau quai permettant

d'expérimenter le rythme des marées. En effet, conçu pour être recouvert à marée haute, le quai apparaît dans le paysage lorsque l'eau se retire des berges et fournit au visiteur un autre point de vue.



Figure 30 : Plan d'ensemble, incluant l'esplanade et la plage

Le nouvel aménagement du site de la plage municipale offre trois zones : un plateau sportif, une esplanade publique et des services. La consolidation des terrains de sport existants permet une animation constante en été. Cette zone se construit comme une plateforme surbaissée par rapport au niveau de la rue, créant des estrades naturelles au pourtour. Une vaste esplanade libre d'aménagement permet de conserver une perspective visuelle très ouverte en plus de pouvoir recevoir différents grands événements traditionnellement tenus sur la plage (Maximum

Blues, fête nationale). Enfin, le bâtiment de services se déploie sous une toiture aux lignes brisées qui cherche à rapprocher la ligne d'horizon de l'échelle du bâti. Cet aménagement accueille une promenade sur la toiture afin d'avoir un point de vue de la mer en surplomb. Il renferme également des vestiaires / douches ainsi qu'un pavillon de location d'équipement (kayaks, voile, etc...) et une école de voile. Enfin, l'ensemble permet aussi de filtrer la perspective visuelle vers la pharmacie voisine ainsi que le stationnement et l'aire d'entreposage à bateaux.

### 3.3 VERS LA CONCEPTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

En complément du nouvel aménagement de la plage municipale de Carleton-sur-mer, le bâtiment principal s'implante du côté nord de la route 132. Cette décision d'implantation découle des premières discussions avec le jury lors de la présentation préliminaire. En effet, le choix de repousser le bâtiment le plus au nord possible permettait un dégagement appréciable de la plage ainsi que l'opportunité de profiter de la pente naturelle du site (entreposage intégré). De plus, l'opportunité de participer à la renaturalisation de la berge du ruisseau était une option importante à considérer pour la qualité des lieux.



**Figure 31** : Plans du marché public et du pavillon de service

Ainsi, l'organisation du plan s'articule au croisement du parcours mer-montagne et de l'axe village-ruisseau. Elle découle également de l'orientation du site. En effet, le marché public

profite d'un ensoleillement provenant de l'ouest ce qui promet un éclairage maximal en fin de journée, période toujours plus achalandée dans ce type de milieu.



**Figure 32 :** Schémas d'aménagement du marché public

L'aménagement intérieur du marché s'est fait dans une optique de flexibilité au gré des saisons. De plus, le choix de concevoir un marché public « trois saisons » - contrairement au pavillon principal – qui est utilisable à l'année – a grandement influencé le type d'enveloppe préconisée. Par conséquent, l'utilisation de panneaux pivotants (sur un axe vertical) en polycarbonate permet de moduler l'espace intérieur selon les schémas présentés dans la figure 32. Ces éléments translucides offrent la possibilité de se protéger contre les intempéries et le vent tout en laissant filtrer la lumière naturelle.



**Figure 33 :** Perspective d'ambiance intérieure du marché public

### 3.3.1 INFLUENCE DES CARACTÈRES IDENTITAIRES DANS LE PAYSAGE

L'intégration des caractères identitaires révélés dans le cadre conceptuel s'est matérialisée surtout dans l'étude des coupes à travers le marché ainsi que dans la réalisation de nombreuses maquettes. Afin de favoriser un dialogue architecture-paysage, il s'agissait de mettre en relation les éléments forgeant l'identité de Carleton-sur-mer pour créer une image forte, propre à la municipalité, tel qu'expliqué à la section 2.2 et illustré par la figure 34.

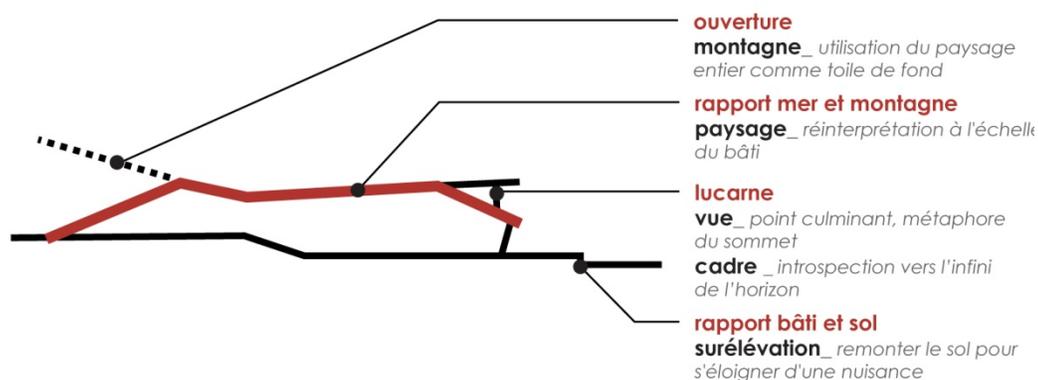


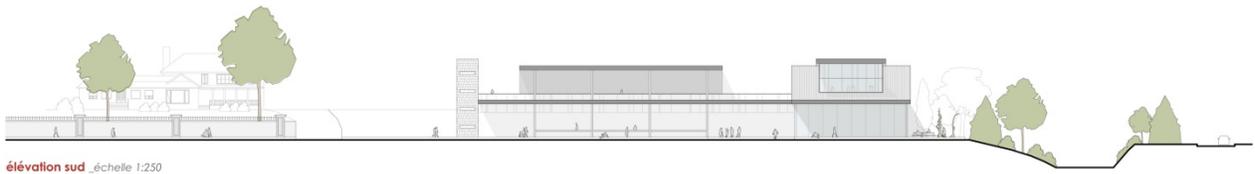
Figure 34 : Réinterprétation des caractères identitaires à l'échelle architecturale

La synthèse de cette réinterprétation des caractères identitaires est également illustrée dans la Figure 37. En premier lieu, la forme du toit qui se déplie en suivant les inflexions du paysage rappelle et renforce la ligne d'horizon typique de ce milieu. Cette ligne dynamique est aussi perceptible dans la continuité avec la toiture couvrant les services du côté de la plage. Afin de s'inscrire dans la continuité de la ligne de force de l'axe mer et montagne, le toit du marché se soulève pour révéler la montagne comme arrière-scène et ainsi profiter des changements de couleur des saisons pour dynamiser l'ambiance intérieure. Dans l'autre sens (vers la mer), la toiture s'ouvre sur une perspective de la baie tout en cadrant la vue de l'utilisateur vers la passerelle surplombant le marché. Ces deux moments sont représentés à la Figure 35.



**Figure 35** : Montagne comme arrière-scène vs. cadre sur l'horizon

La composition de l'enveloppe se fonde sur le contraste entre les pleins et les vides en tenant compte des possibilités de moduler certaines parois avec des sections pivotantes ou mobiles. L'utilisation de bardeaux de cèdre naturel s'inscrit dans la continuité avec le bâti traditionnel local et offre une texture très intéressante pour marquer la patine temps et du climat marin (sel de mer).



**Figure 36** : Élévation depuis la route 132

### 3.3.2 COMMENTAIRES DU JURY À LA PRÉSENTATION FINALE DU PROJET

La présentation finale au jury a recueilli, en majeure partie, de bons commentaires sur la forte évolution du projet depuis l'étape de présentation intermédiaire. Certaines interrogations ont par contre été soulevées sur le nombre et l'emplacement des places de stationnement près du marché public (partagés avec la résidence voisine) et leur impact sur l'utilisation hivernale du lieu. De plus, l'échelle du bâtiment, apparemment monumentale, nécessiterait un ajustement.

Les opinions ont par contre divergé concernant l'aménagement de la plage municipale et de l'axe affirmé du parcours mer et montagne. Certains ont apprécié le bâtiment se cachant sous une grande toiture, dans ses qualités de filtre par rapport au reste de l'environnement. D'autres considéraient plutôt cet équipement comme une barrière visuelle sur la plage. D'autre part, la

ligne implacable de l'axe, surtout son contact avec la plage va à l'encontre, selon certains, de la richesse du parcours sinueux s'étendant jusqu'à la montagne.



**Figure 37** : Perspective d'ambiance de la place du marché

## CONCLUSION

Le projet de marché public à Carleton-sur-mer démontre l'importance de l'adaptation de l'architecture au milieu qui l'accueille. Ainsi, la démarche démontre l'importance de d'abord comprendre et considérer les éléments du paysage qui influent sur la conception d'un bâtiment et non de chercher à prendre le dessus sur lui. Puisqu'elle est justement une construction sociale qui évolue au fil du temps, l'architecture aura toujours une influence sur le paysage par sa seule présence. L'importance d'une symbiose entre architecture et paysage sous-entend la conception d'espaces en réponse au génie du lieu.

La recherche a aussi permis de mettre à l'avant-scène la notion d'image telle qu'elle se rattache à l'architecture publique. En effet, bien que l'architecte conçoive et imagine les espaces d'un bâtiment, bien souvent les premiers utilisateurs, les résidents, sont omis dans le processus de conception. Ainsi, on créera des lieux pour des visiteurs « génériques » en oubliant de s'arrêter sur les besoins des locaux qui utiliseront vraiment l'espace. Et souvent, dans les milieux régionaux comme Carleton-sur-mer, un projet d'architecture bénéficie d'un rayonnement qui rassemble l'ensemble de la population. Cela décuple donc l'importance de s'interroger sur l'impact qu'aura l'image d'un bâtiment sur son contexte.

Mais la limite de la recherche serait d'être capable d'arriver à une cohésion parfaite de tous les aspects d'un tel projet. En effet, l'importance de ce noyau à l'échelle urbaine et la désuétude du site de la plage depuis plusieurs d'années – alors que la ville continue à se développer autour correspond aussi à une abondance d'influences divergentes sur cette zone. Bien que l'axe mer et montagne soit le plus important à privilégier dans n'importe quel projet à Carleton-sur-mer, le dialogue d'est en ouest (de village en village) est plus difficile à établir, vu la disparité des usages adjacents (tourisme vs. commerce) le tout amplifié par une topographie qui accentue la séparation entre les deux.

Bref, l'ensemble de la démarche a renforcé l'importance d'une constante de la remise en question des notions complexes de paysage et d'identité pendant tout le processus de conception architecturale. Ainsi, selon un processus véritablement itératif, le projet s'est approfondi et simplifié tout au long de son élaboration. Le résultat final propose un environnement se fondant dans son contexte afin de mettre en valeur les deux éléments prépondérants du paysage qui en renforcent le génie du lieu. L'espace de rencontre ainsi créé rayonne à l'échelle de la municipalité entière. Par un programme alliant les besoins des résidents à ceux des visiteurs, appuyé par une architecture sensible aux valeurs qui ont fait de la ville ce qu'elle est aujourd'hui, on peut affirmer qu'à Carleton-sur-mer, il fera toujours bon vivre... entre **mer** et **mont**.

## BIBLIOGRAPHIE

- BÉLANGER, A. (2002) « Urban space and collective memory » *Canadian Journal of Urban Research*, 11: 69-92
- BOUDREAU, S. (2003) « L'étonnante histoire d'Henry Mounier ». *Magazine Gaspésie*, 40 (2) : 37-40.
- BOURGEOIS, O. (2006) *Paysage séquentiel : re-qualification d'un paysage madelinot par une architecture analogue – domaine d'artistes, Cap-aux-Meules, îles de la Madeleine*, Essai (projet) de fin d'études en architecture, École d'architecture, Québec : Université Laval
- CANIZARO, V. B. (2007) *Architectural regionalism – Collected writings on Place, Identity, Modernity, and Tradition*, New York: Princeton University Press
- CAZELAIS, N. (1999) *L'espace touristique*, Québec : Presses de l'Université du Québec
- CHARNEY, M. et M. BÉLANGER (1971) *Architecture et urbanisme au Québec*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal
- DEWARRAT, J-P. (2003) *Paysages ordinaires, de la protection au projet*. Sprimont : Pierre Mardaga
- FALLU, J-M. (2004) *Une histoire d'appartenance : La Gaspésie*, Québec : Éditions GID, 453-480.
- FRAMPTON, K. (2002) *Labour, Work and Architecture- Collected essays on Architecture and Design*, Hong Kong: Phaidon Press
- HAYDEN, D. (1997) *The power of place: Urban landscape as public history*. Cambridge: MIT Press
- LANDRY, M. et L. LAVOIE (1997) *Histoire de Carleton (Tracadie) 1766-1996*, Québec : Septentrion.
- LICHTENSTEIN, C. (1997) *Luigi Snozzi*, Basel : Birkäuser
- NORBERG-SCHULZ, C. (1971) *L'art du lieu, architecture et paysage, permanence et mutation*, Paris : Le Moniteur.
- PROVOST, P. (1978) *Contre vents et marées : les 55 ans de la Coopérative des pêcheurs de Carleton*, Québec : L'éditeur Officiel.
- QUANTRILL, M. (2005) *Plain Modern: The architecture of Brian Mackay-Lyons*, New York : Princeton Architectural Press.
- SCHITTICH, C. (2001) "Shell, skin, materials", in *Building skins: concepts, layers, materials*. Basel : Birkhäuser. 9-27.

Ville de Carleton (1995). *Résumé synthèse – Forum sur le tourisme*, 22 octobre, 5 pages.

Ville de Carleton (1998). *Rapport synthèse des ateliers du forum municipal*, 22 novembre, 7 pages.

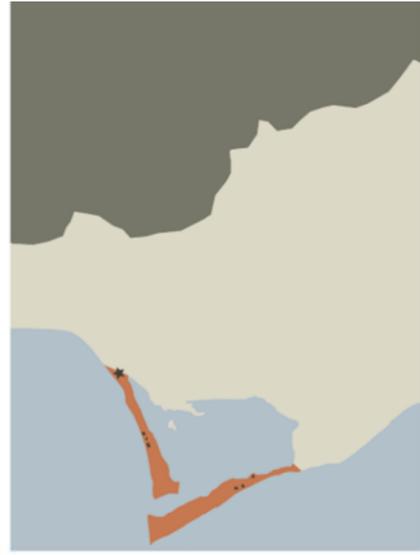
Ville de Carleton (2003). *Actes du forum municipal*, 2 novembre, 45 pages.

Ville de Carleton (2005). *Rapport d'activité – Journée de réflexion sur le développement culturel*, 1<sup>er</sup> mai, 25 pages.

VENTURI, R. (1977) *L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale*. Bruxelles : Pierre Mardaga

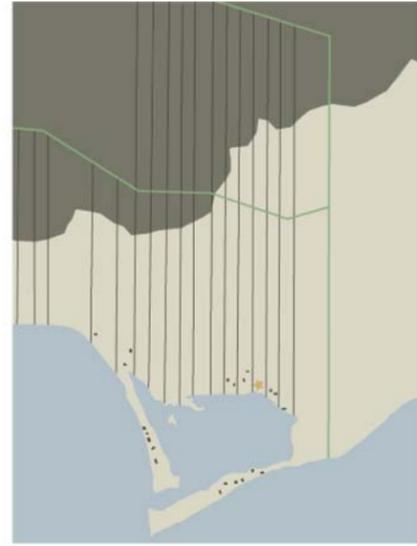
# ANNEXE 1

## Analyse de l'évolution morphologique de Carleton-sur-mer



### 1765 - 1825

- 1765 Premier marchand à revendiquer le banc de Carleton comme seigneurie.
- 1766 Arrivée de 25 Acadiens de Bonaventure qui viennent habiter les deux bras de mer.
- 1796 Implantation du premier relais postal de la Gaspésie.
- 1798 Bénédiction de l'église Saint-Joseph



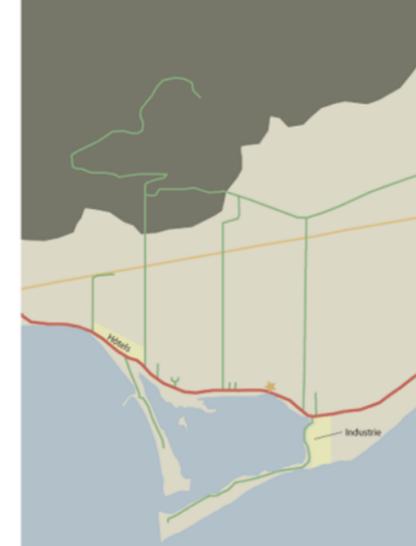
### 1825 - 1870

- 1825 Obtention des premiers titres de propriété qui officialisent le statut des résidents.
- 1860 Carleton compte 2500 habitants, la plupart agriculteurs et pêcheurs à la fois.
- 1867 Ouverture du premier couvent de la Gaspésie par les soeurs de la Charité.



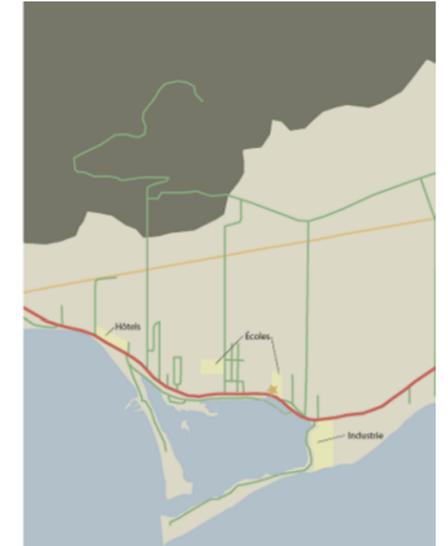
### 1870 - 1925

- 1872 Construction de la première villa d'été.
- 1882 Construction du quai.
- 1895 Arrivée du chemin de fer.
- 1910 Complétion de la route 132 autour de la Gaspésie.
- 1923 Fondation de la coopérative des pêcheurs de Carleton.



### 1925 - 1970

- 1927 Séparation de la ville en Carleton-canton et Carleton-sur-mer.
- 1929 Implantation de l'usine de sciage de la Madawaska Corporation.
- 1946 Construction du Collège Bourg.
- 1968 Construction de l'école polyvalente.



### 1970 - 2000

- 1971 Départ des Soeurs de la Charité du couvent de Carleton.
- 1972 Fusion de Carleton-sur-mer et Carleton-canton.
- 1974 Construction de l'aréna.
- 1977 Carleton compte 2652 habitants.
- 1983 Fondation du théâtre La Moluque.
- 2000 Construction du Quai des Arts.

## ANNEXE 2

Planches présentées à la critique finale

## mission du projet

Concevoir un marché public dont l'insertion dans le paysage architectural et villageois de Carleton-sur-mer traduit et appuie les caractères identitaires du lieu tout en proposant une interface matérielle riche pour les échanges entre visiteurs et locaux, dans une perspective de durabilité économique.

## concept - entre mer et mont

mise en valeur de la force de l'axe mer et montagne par opposition à la perpendiculaire qui relie le site à la ville. création d'un noyau d'échange par la réinterprétation de la lecture du paysage ramenée à l'échelle du site.



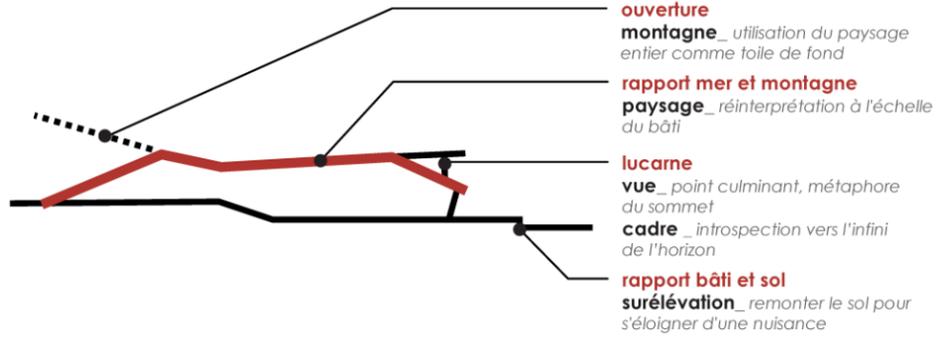
## de la mer à la montagne\_échelle 1:2000

intervention au niveau urbain reliant le quai à la gare, permettant une découverte de l'arrière-pays par des postes d'observation ponctuant le passage. le marché public agit comme un seuil distribuant les divers parcours.



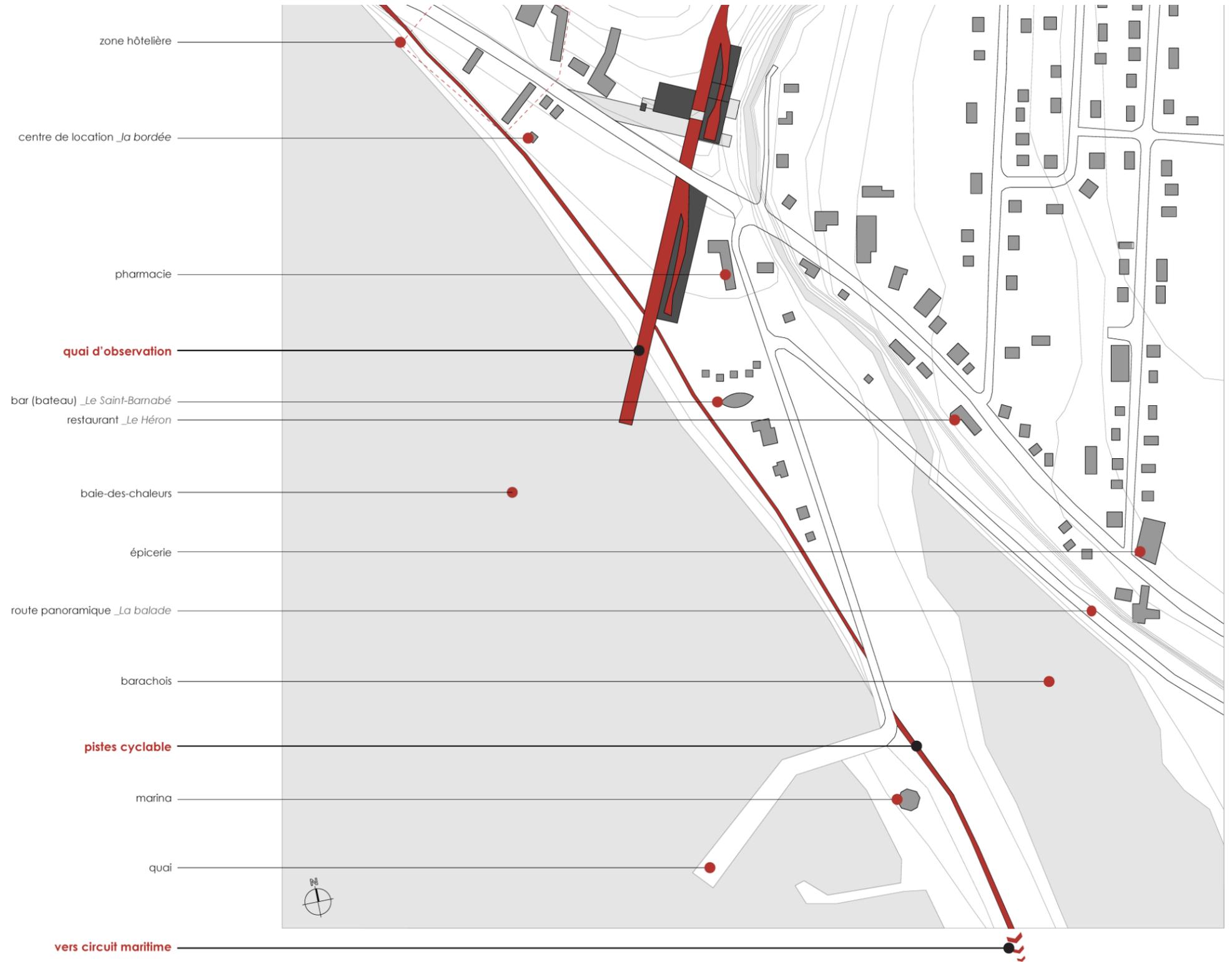
### caractères identitaires

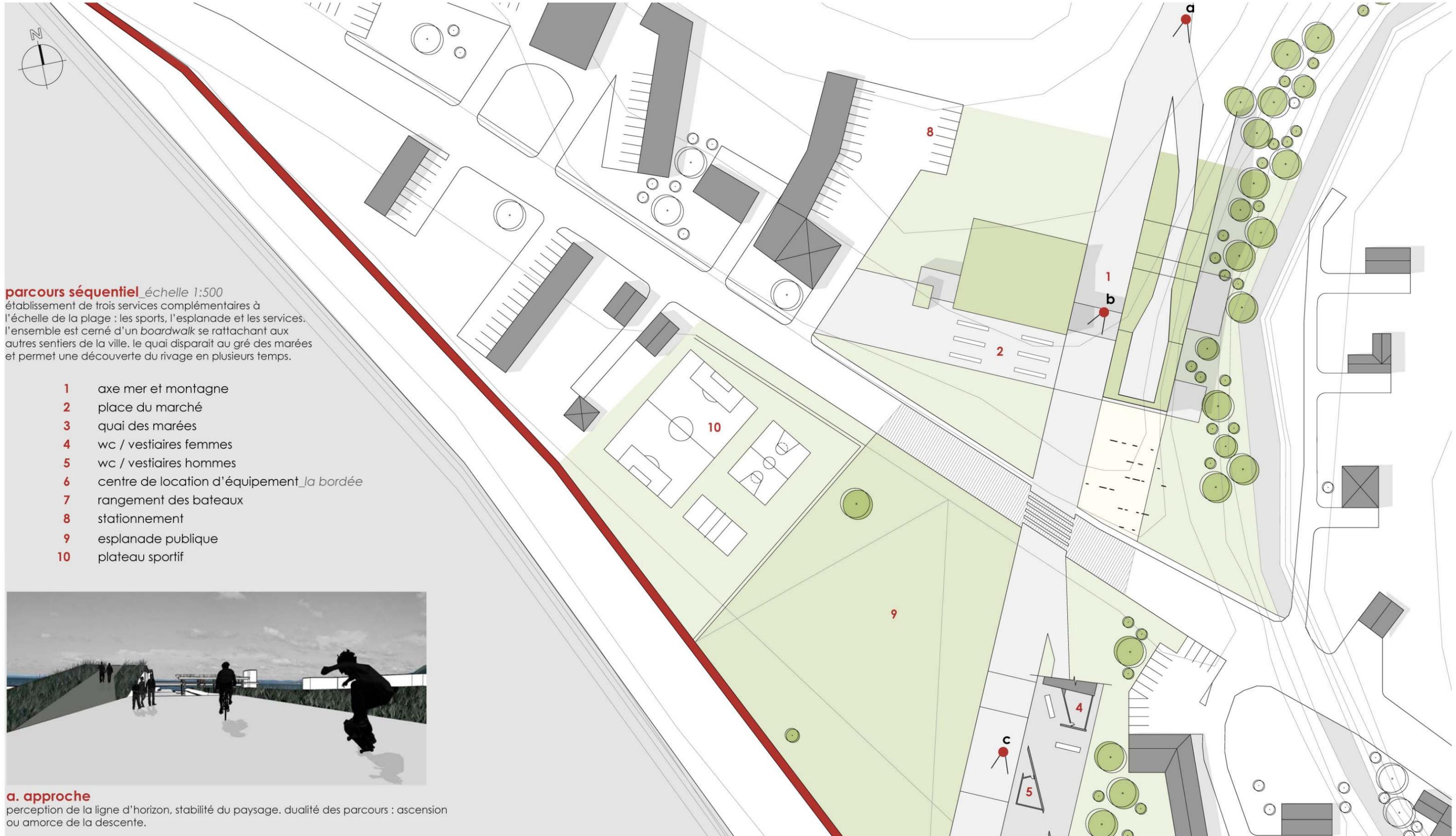
intégration des éléments caractéristiques forts de l'environnement et du paysage de carleton-sur-mer comme base de conception et de matérialisation.



### montagne comme arrière scène au fil des saisons

Intégration du paysage comme élément dirigeant l'espace intérieur. Ambiance créée par la percée visuelle continue qui change de couleur au gré des saisons.





**parcours séquentiel** échelle 1:500

établissement de trois services complémentaires à l'échelle de la plage : les sports, l'esplanade et les services. l'ensemble est cerné d'un boardwalk se rattachant aux autres sentiers de la ville. le quai disparaît au gré des marées et permet une découverte du rivage en plusieurs temps.

- 1 axe mer et montagne
- 2 place du marché
- 3 quai des marées
- 4 wc / vestiaires femmes
- 5 wc / vestiaires hommes
- 6 centre de location d'équipement *la bordée*
- 7 rangement des bateaux
- 8 stationnement
- 9 esplanade publique
- 10 plateau sportif

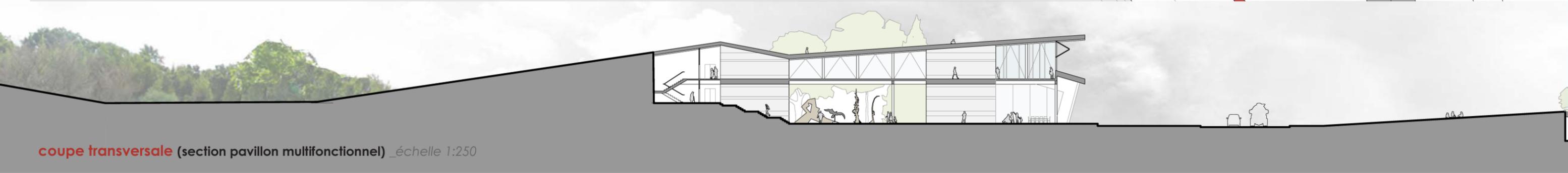
**a. approche**  
perception de la ligne d'horizon, stabilité du paysage. dualité des parcours : ascension ou amorce de la descente.



**b. ouverture**  
transition par le bâti, percée visuelle ouverte totalement sur l'esplanade, perception du mouvement des vagues.



**c. aboutissement**  
contact avec l'eau, perception du bruit du ressac des vagues, infini de l'horizon.

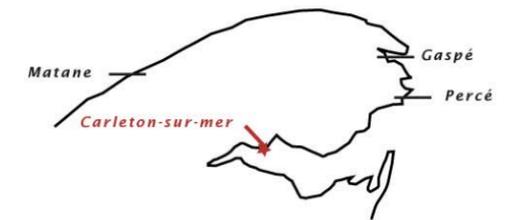


**coupe transversale** (section pavillon multifonctionnel) \_échelle 1:250

# G E N I U S L O C I

Vers la requalification de l'identité d'un lieu:  
marché public à Carleton-sur-mer

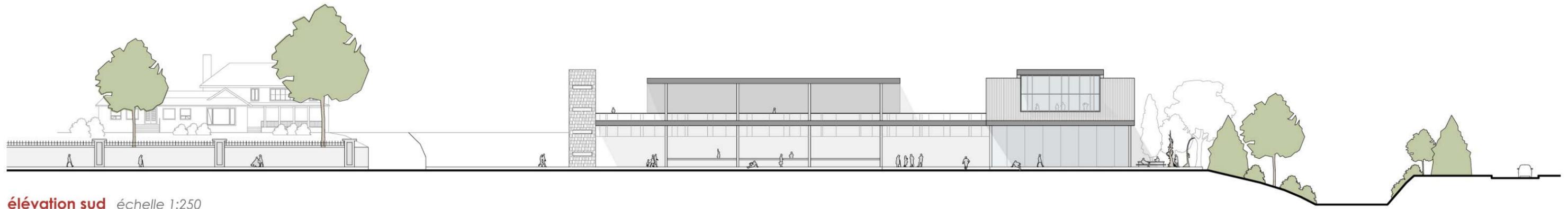
E(p)\_Présentation finale\_15 décembre 2008\_Marie-Eve Allard



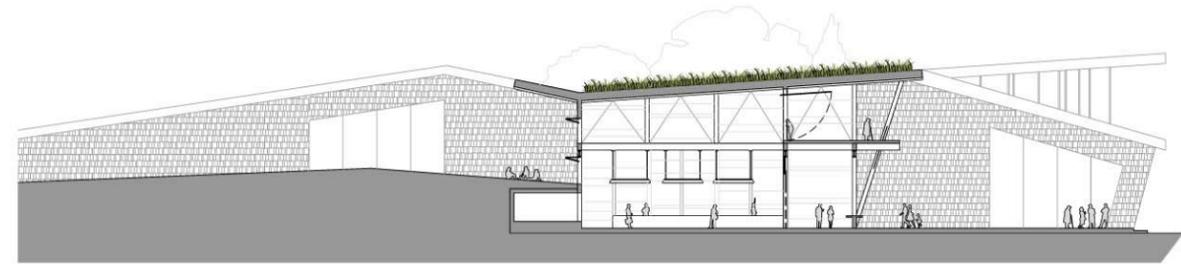
**place du marché** \_vitrine urbaine  
espace flexible de rassemblement pour la communauté  
avec perspective ouverte vers la baie.



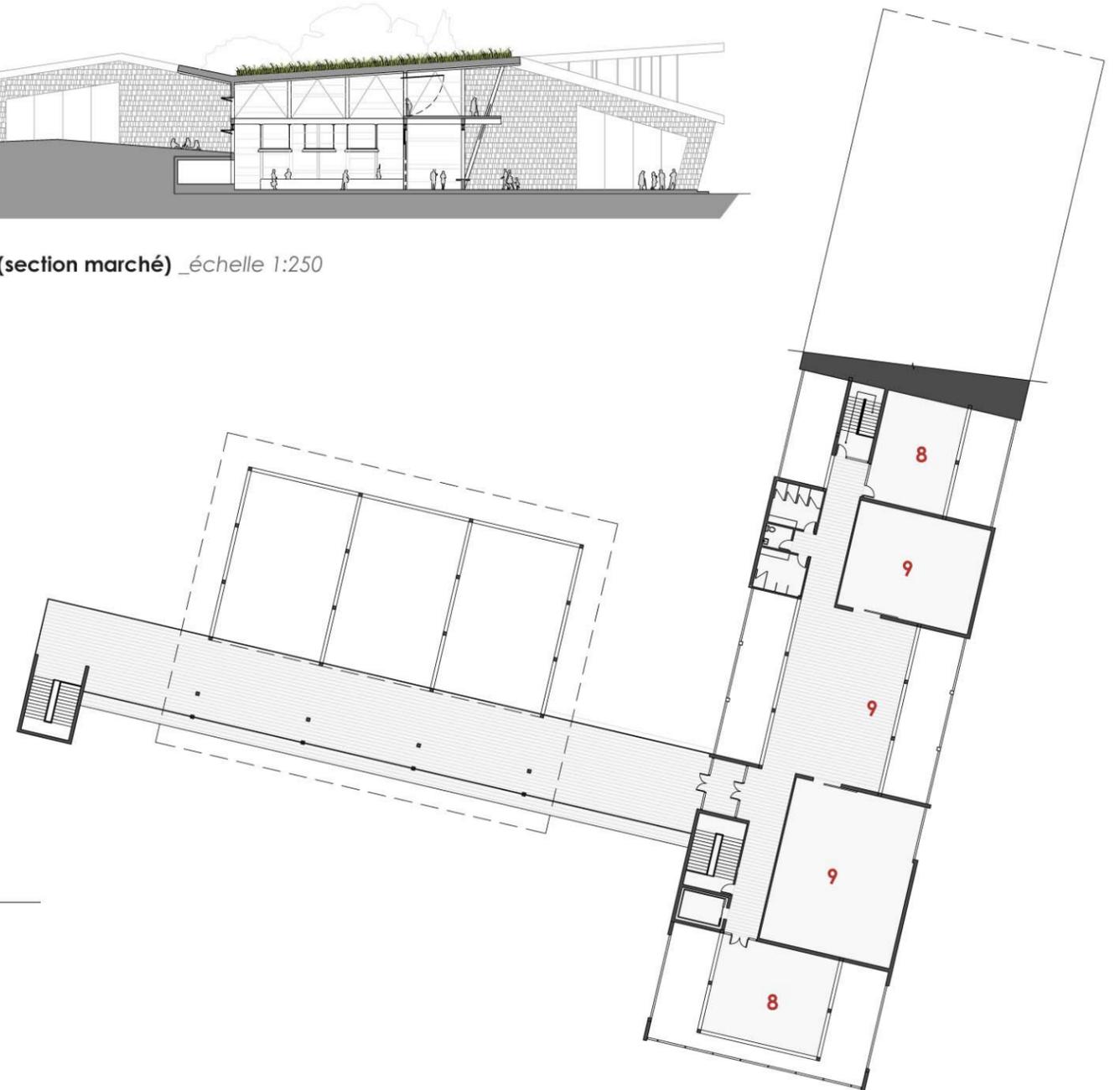
**élévation nord (section marché)** \_échelle 1:250



élévation sud \_échelle 1:250



coupe transversale (section marché) \_échelle 1:250



plan niveau 2 \_échelle 1:250

**panneaux pivotants**

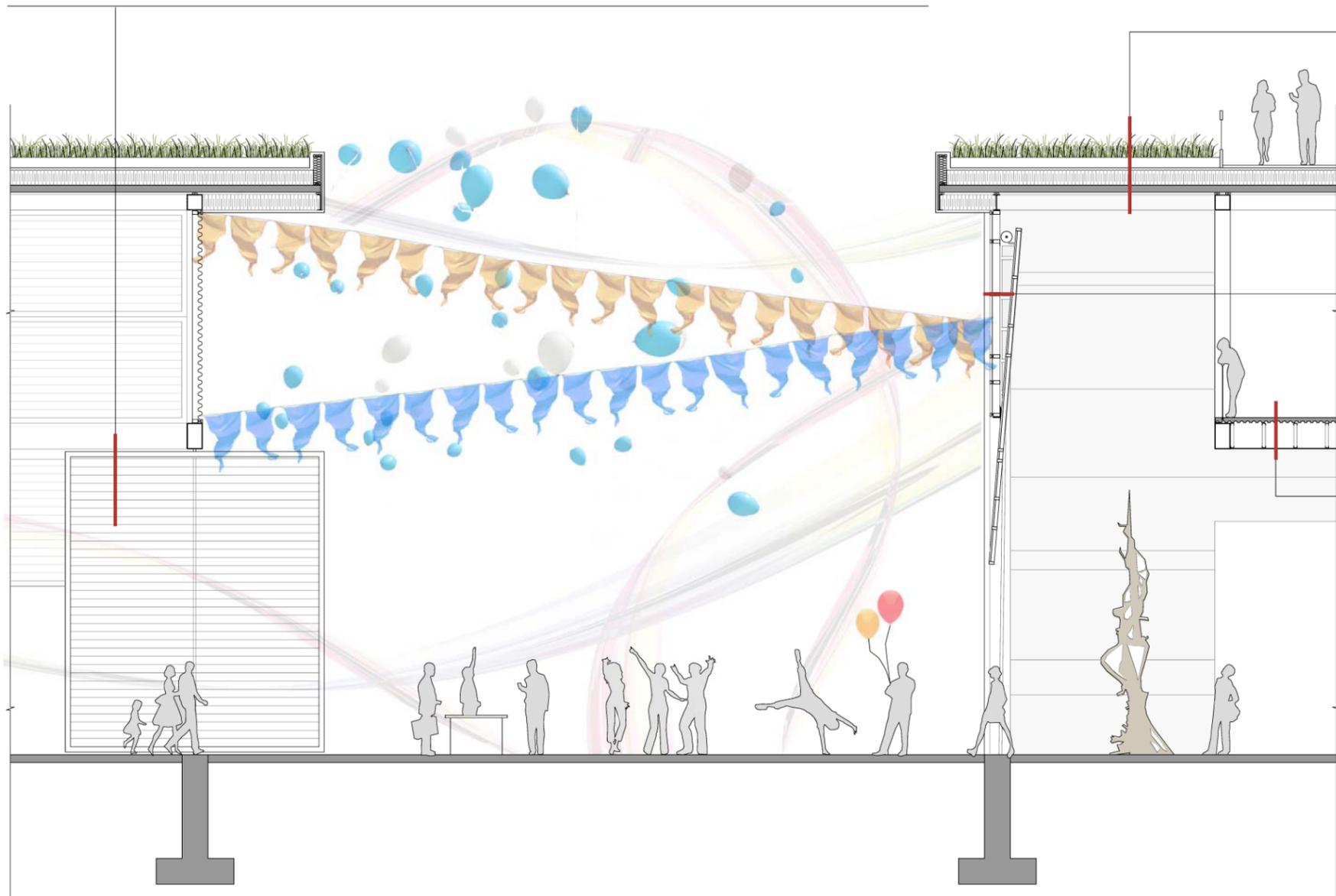
système d'ouverture flexible non isolé permettant de moduler l'espace selon les besoins et les conditions climatiques.

panneaux de polycarbonate translucides montés dans un cadre d'acier sur un axe pivotant



**panneaux pivotants**  
système d'ouverture flexible non isolé  
permettant de moduler l'espace selon  
les besoins et les conditions climatiques.

panneaux de polycarbonate translucides  
montés dans un cadre d'acier sur un  
axe pivotant



**toiture végétale**

graminées  
substrat de culture  
système de drainage  
système d'étanchéité de toiture  
isolant  
pare-vapeur  
pontage structural en bois  
structure d'acier

**système d'ouverture**

porte à ouverture verticale  
sur rails latéraux

**passerelle**

fini de plancher  
dalle de béton  
pontage métallique  
structure d'acier  
colombages métalliques  
gypse

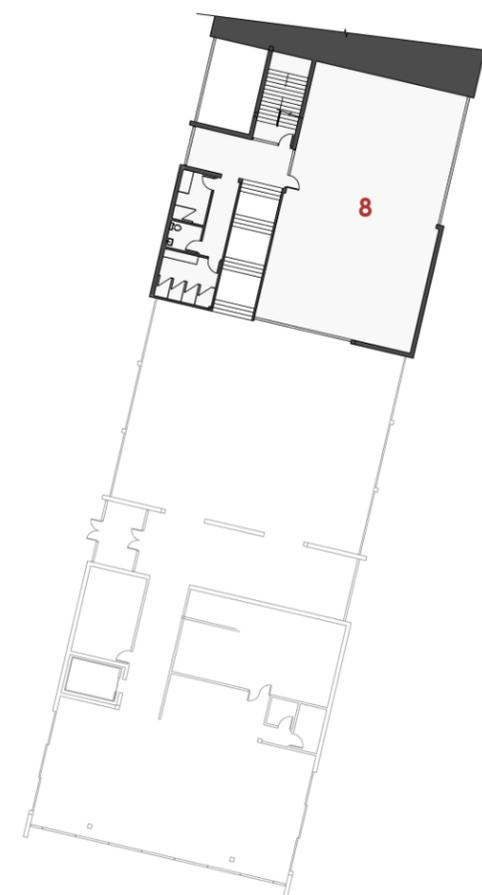
**parvis animé**

lieu d'échange

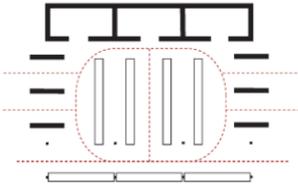
\_échelle 1:50



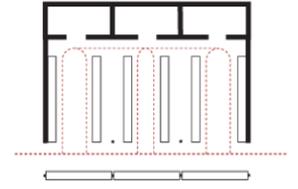
plan niveau 2 \_échelle 1:250



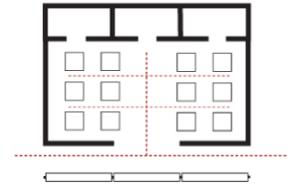
plan niveau intermédiaire \_échelle 1:250



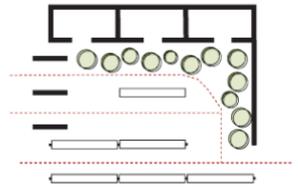
**été**  
ouverture complète. participation à l'animation de l'axe mer et montagne avec le centre d'exposition.



**automne**  
fermeture des panneaux pivotants mais apport de lumière naturelle par la translucidité du polycarbonate. permet l'ajout de tables et une maximisation de la surface du marché dans la période d'achalandage accrue.



**hiver**  
ouverture de la section centrale. protection contre neige et vent par la toiture étendue.

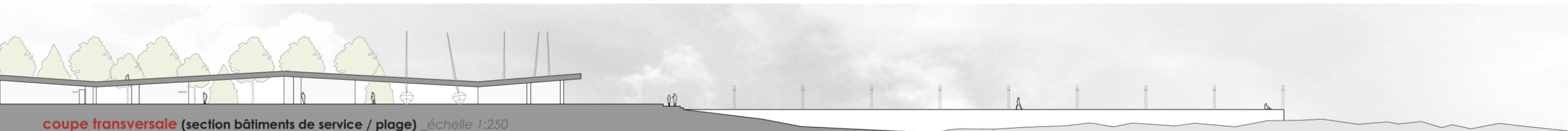


**hiver (ouverture partielle)**  
fermeture du côté nord-est contre les vents dominants d'hiver. permet une meilleure visibilité lors de températures plus clémentes.



**plan du rez-de-chaussée** \_échelle 1:250

- 1 marché public
- 2 place du marché
- 3 parvis de l'axe mer et mont
- 4 restaurant
- 5 information touristique
- 6 exposition
- 7 salle de documentation
- 8 salle polyvalente
- 9 classe
- 10 exposition permanente extérieure
- 11 bureau
- 12 rangement
- 13 caveaux



**coupe transversale** (section bâtiments de service / plage) \_échelle 1:250

## carleton-sur-mer actuellement

Carleton-sur-mer a été, au début du siècle, une **destination balnéaire** des plus populaires. Cette époque se traduit actuellement par une offre d'hébergement plus importante que les municipalités voisines ainsi que par l'influence architecturale de villas d'été construites dans la première moitié du 20e siècle. L'**industrie du tourisme** constitue le second moteur de l'économie locale.

Aujourd'hui, forte de sa population de **4 077 habitants**, la ville se définit d'abord et avant tout comme un centre de service régional. En effet, plus de 75% de son bassin de travailleurs œuvrent dans le secteur tertiaire. Carleton s'impose comme une plaque tournante de l'enseignement dans la Baie-des-Chaleurs puisque la ville comporte une école secondaire, un CEGEP ainsi qu'un pavillon de l'université du Québec à Rimouski.

Or, ces deux réalités semblent bien loin l'une de l'autre. Afin de stimuler la demande touristique et relancer l'économie locale, les résidents veulent développer une offre unique et diversifiée, tel que l'ont fait les générations qui ont participé à l'essor de la villégiature balnéaire. Par contre, cet effort doit se faire en n'oubliant pas l'importance du résident dans la vie communautaire.

**Ainsi, comment créer une interface qui permettra à chacun d'y trouver son compte? Quels sont les éléments formateurs de l'image de Carleton-sur-mer qui conviennent à une clientèle touristique et qui font sentir le résident chez lui? Comment faire transcender l'identité d'un**



## paysages\_entre mer et mont

"How could the box cease to be a box and adopt a more responsive being? Well, first of all, there's the landscape"

- Brian MacKay-Lyons



**paysages\_***entre mer et mont*

"How could the box cease to be a box and adopt a more responsive being? Well, first of all, there's the landscape"

- Brian MacKay-Lyons



**mer vs. montagne\_***dualité de la perception :*

**mer** - ouverture complète de l'horizon

**montagne** - point focal unique (sommets)



**mer vs. montagne** *dualité de la perception :*  
mer - ouverture complète de l'horizon  
montagne - point focal unique (sommets)



**matériaux** *éléments ponctuels du paysage*  
répétition d'éléments symboliques et identitaires





**échelle** *trois niveaux d'intervention*  
découverte du paysage